

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**Guerre de libération :
Tébessa se remémore
le massacre du souk,
67 ans après**

P.3

SOMMET DU GROUPE DE CONTACT DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS À BAKOU

**L'Algérie a contribué à prêter
main forte aux pays frères et
amis affectés par les effets de
la crise sanitaire (Tebboune)**

P.24

PÉTROLE

**Le cours recule,
freiné par la
résilience de
l'inflation**

P.24

27^{ÈME} JOURNÉE DE L'ÉNERGIE

S'appuyer sur l'hydrogène vert pour accélérer la transition énergétique (participants)

Les participants à la 27^{ème} Journée de l'énergie, organisée samedi à Alger, ont souligné la nécessité pour l'Algérie de mettre en place une stratégie de transition énergétique "vigoureuse", basée sur la révolution de l'hydrogène vert, afin de préserver les réserves de gaz naturel pour les générations futures. Intervenant à l'occasion de cette rencontre initiée par l'Ecole nationale polytechnique d'Alger (ENP), sous le thème : "Changement climatique, sobriété et hydrogène vert", des responsables d'institutions, des universitaires ainsi que des spécialistes ont recommandé la mise en place d'une stratégie axée sur la sobriété énergétique, la diversité des sources d'énergie, tout en misant sur la révolution de l'hydrogène vert qui devra être opérationnel avant 2030.

P.6



**PROJET DE LOI SUR L'EXERCICE
DU DROIT SYNDICAL**

**Examen de 56
amendements
suggérés
(Commission parlementaire)**

P.4

ENERGIES RENOUVELABLES

**Lancement d'un appel
d'offres pour la réalisation
de 15 centrales solaires
photovoltaïques (Sonelgaz)**

P.6

MENACE ET TENTATIVE D'ESCROQUERIE
À L'ENCONTRE DE L'AMBASSADE DES
EMIRATS ARABES UNIS À ALGER

**Un individu condamné
à 3 ans de prison
ferme**

P.24

SANTÉ

REMONTÉES
ACIDES

**Quels aliments
éviter pendant
la grossesse ?**

Pp 12-13

F   T B A L L

CAN 2023 (GR:F-4^E)

**Niger - Algérie
le 27 mars
à Tunis (FAF)**

P.21



28^{ÈME} FESPACO

**Le film
"Ashkal" du
Tunisien
Youssef Chebbi
remporte
l'Étalon d'or
de Yennenga**

P.16

TIZI-OUZOU
**Plus de 300
participants
au Salon de
la créativité
féminine**

P.2

OUIM EL BOUAGHI

Deux personnes trouvées mortes dans un entrepôt



Les éléments de l'unité principale de la Protection civile d'Oum El Bouaghi ont évacué la nuit de vendredi à samedi les cadavres de deux personnes découverts à bord d'un véhicule dans un entrepôt, a indiqué un communiqué de la direction de wilaya de ce corps constitué.

Selon le communiqué, il s'agit d'un homme de 33 ans et d'une femme de 37 ans trouvés morts à l'intérieur d'un véhicule parké dans un entrepôt d'une maison de la cité Saâda de la ville d'Oum El Bouaghi.

Le procureur de la République, les éléments de la police scientifique et le médecin de permanence de l'hôpital Ibn Sina se sont rendus sur les lieux avant l'évacuation des cadavres vers l'hôpital, selon la même source.

La police judiciaire a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

TIZI-OUZOU

Plus de 300 participants au Salon de la créativité féminine



Pas moins de 333 participants, de différentes wilayas du pays, prennent part à la 3ème édition du Salon de la créativité féminine qui s'est ouvert samedi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Il s'agit de 3 écoles de formation, 200 artisanes et artistes, une trentaine (30) d'associations nationales de femmes artistes, ainsi que d'une centaine (100) d'écrivains femmes de différentes wilayas du pays.

Ce Salon, organisé par la direction de la culture et des arts à l'occasion de la Journée internationale de la femme, et qui s'étale jusqu'au 9 mars, est destiné aux femmes créatrices dans les différents domaines dont les œuvres doivent être personnelles et originales.

Des expositions de produits du terroir, ventes-dédiées, vernissage collectif, représentations théâtrales, défilé de mode, rencontres cinématographiques ainsi que des ateliers pédagogiques sont au programme.

Éboulements rocheux sur la route vers Akbil

Un éboulement rocheux, s'est produit vendredi sur un chemin communal non classé, assurant la liaison entre la RN 71 et la commune montagnaise d'Akbil, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Le décrochage de rochers de la paroi se trouvant en amont de la chaussée est lié à l'instabilité du site suite aux fortes chutes de pluies et de neige enregistrées depuis jeudi dans la région, a-t-on signalé de même source.

A noter que les chutes de neige ont causé la fermeture de certains cols et axes routiers situés en altitude dans le Djurdjura et donnant accès aux wilayas voisines de Bejaia et Bouira à l'instar des cols de Chellata, Tizi n'Kouilal et Ti-rourda, en plus de section des RN 33, 30 et 15 notamment.

Un appel à la vigilance en cette période d'intempéries, a été lancé par la gendarmerie nationale en direction des automobilistes, afin d'éviter d'éventuels accidents.

SIDI BEL ABBES

Trois faussaires de billets de banque arrêtés



Les éléments de la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbes ont arrêté dernièrement trois individus impliqués dans une affaire de contrefaçon et saisi une somme de 260.000 DA constituée de 130 fausses coupures de 2.000 DA, a-t-on appris vendredi de ce corps constitué.

Agissant sur des informations signalant qu'un individu détenait une forte somme en faux billets de banque, les enquêteurs ont immédiatement entamé leurs investigations avant d'identifier et de surveiller les mouvements de ce suspect.

Celui-ci a été intercepté, accompagné de deux complices, à bord d'un véhicule, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La fouille du véhicule a permis la découverte de la quantité de faux billets.

La perquisition du domicile du principal suspect a abouti à la saisie des équipements et un lot de papier vierge servant à la fabrication de cette fausse monnaie.

BOUIRA

Deux morts asphyxiés au monoxyde de carbone à Taguedit



Deux personnes sont mortes asphyxiées au monoxyde de carbone, vendredi dans la localité de Z'bara relevant de la commune de Taguedit, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Bouira, selon les services de la protection civile.

"Le monoxyde de carbone a fait deux victimes, un homme et sa femme, retrouvés morts asphyxiés dans leur domicile à Z'bara (Taguedit)", a indiqué à l'APS le chargé de communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Depuis le début de l'année 2023, plusieurs cas d'asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés à Bouira, mais sans faire de victimes.

Les services de la protection civile ont réitéré leur appel à la vigilance en cette période de froid, qui connaît un recours intense au gaz pour les besoins de chauffage.

"Les citoyens doivent prendre les mesures préventives nécessaires comme l'aération de leurs maisons, l'entretien des appareils de chauffage ainsi que du réseau du gaz, afin d'éviter tout accident", a souligné l'officier Abdat.

RELIZANE

Saisie de viande blanche impropre à la consommation

Les éléments de la sûreté de Relizane, en collaboration avec les services de commerce, ont saisi dernièrement une quantité de près de 9,5 quintaux de viande blanche impropre à la consommation, a-t-on appris vendredi de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations.

Cette quantité de viande a été saisie lors d'une opération de contrôle d'une boucherie et de commercialisation de produits surgelés, situé au chef-lieu de

AIN DEFLA

Aides aux familles démunies



Une opération de distribution des aides au profit de plus d'une centaine de familles démunies issues des communes reculées de la wilaya d'Ain Defla a été effectuée, jeudi, par les services de la wilaya, et ce dans le cadre de la campagne "hiver au chaud".

L'opération de solidarité supervisée par le wali Abdelghani Filali, a touché 107 familles des communes reculées, à savoir Belaas, Oued Djemâa, Oued Chouara et Ain Toriki.

Les aides distribuées comprennent des "couvertures, des matelas, vêtements pour enfants et des kits alimentaires", a indiqué M. Filali, assurant qu'une autre opération de solidarité sera organisée prochainement au niveau d'autres communes reculées de la wilaya.

Le chef de l'exécutif local a ajouté qu'il avait également répondu "favorablement" aux doléances des citoyens en accordant l'inscription de plusieurs opérations de développements au niveau des communes visitées, notamment dans le secteur de l'hydraulique, l'assainissement, l'aménagement des écoles et l'ouverture des pistes.

Il a fait savoir aussi qu'une enveloppe financière de 1,4 milliards DA a été consacré pour la réalisation du reliquat du programme des zones d'ombre au niveau de la wilaya.

TÉBESSA

Rehabilitation du barrage vert: vers l'ouverture de 86 km de pistes agricoles

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa a programmé l'ouverture de 86 km de pistes en 2023, à travers plusieurs communes, dans le cadre de la réhabilitation du barrage vert, a indiqué jeudi le directeur de wilaya du secteur.

M. Mokhtar Merzoug a déclaré à l'APS que les travaux de cette opération qualifiée d'"importante", se poursuivront dans neuf (9) communes concernées par la réhabilitation du barrage vert, pendant une année, alors que les pistes serviront à faciliter l'accès à ces régions fortement accidentées.

Cette opération concerne les communes du sud de la wilaya de Tébessa, à savoir Bir El Ater, El Houidjeb, El Ma Labiod, El Mazraa, El Oglâ El Malha, Oum Ali, Sef-saf, El Ouasri, Stah Guentis et Tlidjen, a précisé le DSA, indiquant que le coût des travaux est évalué à 301 millions DA.

Le reboisement prévoit la mise en terre de 42 ha d'es-pèces arboricoles et 34 ha d'opuncia, une opération destinée à offrir des emplois aux riverains et les encourager à pratiquer des activités agricoles adaptées au sol et au climat de la région, a souligné Merzoug.

wilaya. Le propriétaire du local s'apprêtait à mettre en vente, précise la source. Les analyses effectuées sur des échantillons de ces viandes ont montré que le produit était impropre à la consommation humaine et ne répondait pas aux conditions sanitaires et d'hygiène requises. La quantité saisie a été détruite au centre d'enfouissement technique de la ville.

Le mis en cause a fait l'objet de poursuites judiciaires, a précisé la même source.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Guerre de libération : Tébessa se remémore le massacre du souk, 67 ans après

Les moudjahidine de la wilaya de Tébessa, accompagnés des autorités locales civiles et militaires, ont commémoré samedi, le 67ème anniversaire du massacre commis le 4 mars 1956 par l'armée coloniale française contre des civils au souk de Tébessa.

Le wali de Tébessa, Saïd Khelil, a présidé la cérémonie organisée devant la fresque dédiée aux victimes de ce crime colonial, au centre-ville de Tébessa, en présence de moudjahidine et de nombreux citoyens.

Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Mohamed Chérif Douaïfia, a prononcé une allocution à cette occasion, dans laquelle il a rappelé que ce jour-là, le fidai Bouzid Samili a tiré des coups de feu contre des militaires français qui, en représailles, s'en sont pris à des civils en

mettant le feu dans le souk, provoquant des pertes matérielles et en vies humaines.

L'opération fidai a causé plusieurs morts dans les rangs des militaires français et huit civils ont été tués en représailles, alors que le souk a été entièrement détruit, sous prétexte qu'il approvisionnait les moudjahidine.

Les présents à la cérémonie ont assisté à la lecture de la Fatiha, alors qu'une gerbe de fleurs a été déposée à la mémoire des chouhada et une stèle inaugurée sur la place.



La place ayant jadis abrité le souk a été baptisée du nom du moudjahid Bouzid Samili. Par ailleurs, le wali de Tébessa a lancé les travaux de restauration de la piscine du complexe sportif de proximité du chef-lieu de wilaya. Le projet qui a nécessité une enveloppe de 49 millions DA, sera inauguré le 5 juillet prochain.

Il a mis, à cette occasion, l'accent sur la nécessité de respecter les délais impartis pour préparer des espaces de loisirs pour les enfants durant l'été.

Batna : commémoration du 65^e anniversaire de la mort du chahid Abdelâali Benbaâtouche

La wilaya de Batna a commémoré samedi le recueillement le 65^e anniversaire de la mort en martyr du commandant Abdelâali Benbaâtouche surnommé Alaoua (1929-1958) dans la commune de Seggana. L'occasion a donné lieu à une cérémonie de recueillement et de dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative des chouhada de la localité Tazakt, village

natal du chahid, en présence du wali Mohamed Benmalek, de moudjahidine, des autorités locales, de proches du chahid et d'une foule de citoyens. Dans une allocution prononcée à l'occasion, l'accent a été mis sur le patriotisme du chahid qui rejoignit les maquis de la Révolution pour combattre avec ses frères moudjahidine la soldatesque française. Titulaire du baccalauréat et d'une

licence, il fut l'un des animateurs de la grève des étudiants de 19 mai 1956.

La famille du chahid et plusieurs moudjahidine de la région ont été honorés à l'occasion. Une conférence historique a été également organisée au lycée Mahmoud-Rezig animée par des universitaires dont le professeur Mohamed Laïd Matmar de l'université Batna-1. Le chahid né le 16 décembre

1929 à Tazakt (Seggana) était membre du parti nationaliste Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) ainsi que du comité directeur de l'Union générale des étudiants musulmans algériens. Abdelâali Benbaâtouche est tombé au champ d'honneur le 3 mars 1958 à l'âge de 29 ans sur la ligne électrifiée Morice à son retour de Tunisie.

Bouira rend un vibrant hommage au commandant Si Lakhdar

Un vibrant hommage a été rendu samedi à Bouira au martyr de la Guerre de libération nationale, le commandant Si Lakhdar, de son vrai nom Rabah Mokrani, à l'occasion du 64^e anniversaire de sa mort. Initiée par l'association "El Chahid", une cérémonie commémorative a été organisée à l'école primaire "Khalfi Lounes" du village Guergour à Lakhdaria (Ouest de Bouira) où les autorités locales, à leur tête le wali de Bouira, Abdelkrim Laâmour, ont rendu un hommage au martyr Si Lakhdar, tombé au champ d'honneur le 5 mars 1958 à l'âge de 22 ans, lors d'un accrochage avec les forces coloniales. Dans une allocution, Meddour Ahcen, membre de l'association "El Chahid", a re-

tracé le parcours héroïque et exemplaire du commandant Si Lakhdar. "Le parcours héroïque du commandant Si Lakhdar, de son vrai nom Rabah Mokrani, est plein d'actes de courage et d'héroïsme menés avec ses compagnons d'armes pour libérer le pays du joug colonial", a-t-il souligné. Issu d'une famille modeste, le commandant Si Lakhdar est né le 6 novembre 1936 au village Guergour, relevant de l'ex-Palestro (au nord-ouest de Bouira), baptisé depuis Lakhdaria, en hommage au martyr. Le commandant Si Lakhdar entama son cursus scolaire dans sa ville natale, avant de se voir confier, dès son jeune âge, la mise en place des premiers groupes de moudjahidine

dans la région de Lakhdaria et Ain Bessam. Il a été nommé, à partir de 1955, chef des unités de combat de choc, opérationnelles à travers les différentes zones de la wilaya IV historique, puis chargé, en compagnie du chahid Ali Khodja, de la formation des commandos d'élite de l'Armée de libération nationale (ALN).

Le Commandant Si Lakhdar s'employa avec ardeur à doter les unités de la Révolution d'unités combattantes aguerries, outre l'organisation des structures militaires locales et la planification des opérations militaires. Ses succès militaires sur le terrain lui valent le surnom de "faucou du Mont Zbarbar". Dans la nuit du 4 au 5 mars

1958, il se trouvait avec le commando Ali Khodja au djebel Belgroune, lorsque les guetteurs l'avisèrent de l'arrivée imminente d'immenses colonnes de véhicules militaires ennemis qui convergeaient vers eux, à partir de Tablat, Bouskène, Sour El-Ghozlane (Aumale) et Bir Ghabalou et, avant même le lever du jour, l'encercllement était complet. Des milliers de soldats français escaladèrent le djebel et l'accrochage était inévitable. Ce choix a été terrible pour les soldats des premières lignes dont plusieurs dizaines ont été éliminés par les moudjahidine. L'armée française fit alors intervenir son aviation et ses chars. Alors que le soleil était haut dans le ciel, le commandant

Si Lakhdar fut touché d'une balle de mitrailleuse tirée d'un avion.

Le commando Ali Khodja et la katiba Zoubiria tentèrent une percée et réussirent à briser l'encercllement, après un repli de quelques kilomètres vers Ouled Zenine avec leur commandant blessé. Transporté par deux djounoud, Si Lakhdar succomba à ses blessures et fut enterré sur les lieux du combat.

Au douar Zenine, une stèle en marbre fut érigée en hommage aux sacrifices de tous ceux qui, comme le commandant Si Lakhdar, sont tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie libre et indépendante, selon les témoignages recueillis et lus par le membre de l'association El Chahid.

ENERGIE

L'Algérie entend avancer résolument vers la concrétisation d'une transition énergétique progressive (Arkab)

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé, samedi à Alger, que la politique énergétique de l'Algérie entendait avancer "résolument" vers la concrétisation d'une transition énergétique progressive et responsable, à travers l'adoption d'un mix énergétique qui préserve les ressources naturelles pour les générations futures.

Lors de son allocution à l'ouverture de la 27ème Journée de l'énergie, organisée par l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, sous le thème : "Changement climatique, sobriété et hydrogène vert", en présence de membres du gouvernement, de parlementaires et d'universitaires, le ministre a indiqué que "la politique énergétique de l'Algérie visait à avancer résolument vers la réalisation d'une transition énergétique progressive et responsable". Cela passe par "l'adoption d'un mix énergétique diversifié prenant en considération toutes les énergies disponibles, les moins coûteuses et les plus propres tout en bénéficiant des acquis de l'amélioration de la capacité énergétique et en œuvrant à la maîtrise de la consommation de l'énergie pour préserver les ressources naturelles aux générations futures", a-t-il expliqué. A ce titre, M. Arkab a rappelé que l'Algérie a œuvré, depuis les années 1980, à travers la société Sonelgaz à l'intégration des énergies renouvelables, et ce en approvisionnant 20 villages en énergie solaire dans le Sud, avec la création de 22 centrales photovoltaïques d'une puissance globale de 344 Mwc et le lancement de projets hybrides avec un programme de 50 Mwc. Dans ce cadre, le ministre a rappelé l'entrée en service des premières centrales photovoltaïques, en 2021 et 2022, ajoutant que le reste des cen-

trales sera mis en service au cours de l'année 2023.

Pour ce faire, la société Sonelgaz œuvre à la réalisation de tous les programmes, d'une puissance globale estimée à 15.000 Mwc, avec une cadence accélérée, à travers plus de 40 wilayas du territoire national, "avant la fin de la décennie actuelle".

Dans le cadre du développement de l'utilisation des véhicules électriques en Algérie, le ministre a indiqué que Sonelgaz réalisera des projets expérimentaux, en vue de mettre en place 1.000 bornes de recharge pour véhicules électriques.

M. Arkab a, en outre, affirmé que son secteur œuvre à la consolidation de l'efficacité et de la sobriété énergétiques, tout en préservant les ressources, à travers un programme multisectoriel qui vise à intégrer les mesures de l'efficacité énergétique dans les secteurs de la construction, des transports et de l'industrie et en encourageant une industrie locale en vue de la fabrication de lampes LED, des chauffe-bains fonctionnant à l'énergie solaire et des isolants thermiques.

Le développement du secteur de l'hydrogène figure parmi les objectifs de l'Algérie, indique M. Arkab qui relève l'adoption par le gouvernement, l'année dernière, d'une feuille de route pour développer cette nouvelle filière énergétique, "à même de permettre à l'Algérie d'être un acteur régional en la matière et d'ériger l'hydrogène en un facteur stratégique de transition", permettant ainsi au pays de "respecter ses engagements en faveur du climat et son programme de transition énergétique". Dans le domaine du torçage du gaz, M. Arkab

a rappelé "l'adhésion de Sonatrach à l'initiative mondiale +Zero Routine Flaring by 2030+". De même, Sonatrach œuvre avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et en collaboration avec la Banque mondiale (BM), à la réalisation d'une recherche scientifique et technologique, en vue de mesurer et limiter définitivement les émissions du gaz de méthane".

Lancement d'une opération expérimentale de stockage de l'énergie solaire

Concernant la Journée de l'énergie, le ministre a précisé que la rencontre était une occasion importante pour débattre et échanger les vues entre experts, opérateurs économiques et secteurs concernés par l'énergie, la recherche scientifique et l'environnement, soulignant qu'un travail est en cours à l'effet "d'intensifier le partenariat et la coopération pour permettre la concrétisation sur le terrain des résultats de recherches menées en laboratoires, ainsi que le renforcement et le soutien des différentes composantes du système national de la recherche". Par ailleurs, et lors de sa visite d'une exposition organisée en marge des travaux de cette rencontre, M. Arkab a fait état du lancement d'une opération expérimentale, pour une durée de 8 mois, du stockage de l'énergie solaire dans deux nouvelles centrales d'une capacité respective de 3 et 4 mégawatts, exploitées par Sonelgaz au niveau de la wilaya de Djanet, afin d'alimenter ces zones en énergie électrique.

Le ministre a, en outre, indiqué qu'il s'agit de la première expérience du genre en Algérie dans le domaine de la production et du stockage

de l'énergie solaire à 100%, affirmant que ce type de centrales sera renforcé et généralisé à toutes les régions du Sud, notamment à In Guezzam et Tinzaouatine, dans le but de réduire la consommation du gaz naturel et du diesel dans la production de l'électricité. De son côté, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualifi, a affirmé que la transition énergétique constitue aujourd'hui "un axe stratégique pour l'Algérie", pour atteindre un taux de 30% d'énergies renouvelables d'ici 2035, rappelant que dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, l'Algérie s'est fixée pour objectif de réduire l'émission des gaz à effet de serre de 7% à l'horizon 2030, avec la possibilité de le porter à 22%, si elle obtient un soutien financier international. La ministre a réaffirmé, par la même, les engagements de l'Algérie à lutter contre le changement climatique et à jouer un rôle actif dans ce domaine, notamment à travers son plan national sur le climat 2020-2030, qui constitue, selon Mme Moualifi, "un outil pratique de mise en œuvre de la politique nationale décennale sur la lutte contre les changements climatiques et le développement de l'économie verte". Cette Journée d'étude était l'occasion pour des experts en énergie d'animer plusieurs conférences, et les étudiants ingénieurs de présenter des exposés sur les thématiques liées aux ressources énergétiques et au projet d'un modèle énergétique efficace d'ici 2035 et 2050.

Les thématiques liées au développement de l'hydrogène vert, à l'efficacité énergétique et au changement climatique ont également été abordées à cette occasion.

RAMADHAN Signature de conventions de vente de produits halieutiques à des prix d'usine

Trois conventions ont été signées, samedi à Alger, entre la Chambre algérienne de pêche et d'aquaculture (CAPA) et deux conserveries de thon et une entreprise aquacole, visant à renforcer l'offre sur le marché de produits de transformation et d'aquaculture, au mois de ramadhan prochain, dans le cadre de l'opération de vente directe "du producteur au consommateur".

Ces conventions ont été paraphées avec les conserveries CPC de Baba Ali, de Sarl Cogeat et l'entreprise aquacole, Boumerdes fish company, en marge de la cérémonie de mise en service d'un thonier de 35 mètres, présidé par les ministres de la Pêche et des Productions halieutiques, Hichem Sofiane Salaouatchi et le ministre des Transports, Kamel Beldjoudj.

Selon les clauses de cette convention, les deux conserveries ainsi que l'entreprise aquacole devront assurer aux marchés de la Rahma, ouverts durant le mois de ramadhan, à l'échelle nationale, la daurade et divers produits de conserverie entre thon et sardines notamment, à des prix d'usine.

A cette occasion, M. Salaouatchi a rappelé l'expérience "réussie" de la vente directe de daurade et de tilapia, lancée en ramadhan dernier par la CAPA et qui avait permis aux consommateurs de se s'approvisionner en ces deux poissons d'aquaculture à des prix "abordables".

"Les produits aquacoles se sont imposés sur le marché et sont sollicités par les consommateurs et cédés à des prix compétitifs", souligne le ministre rappelant, dans ce sens, l'inauguration récente dans la wilaya de Skikda d'une ferme aquacole d'une capacité de production de 700 tonnes de dorade royale/an.

Il a ajouté que cette année, le thon rouge, à l'instar de la daurade et le tilapia sera également vendu à des prix abordables "entre 800 et 1.200 dinars".

Selon lui, la réduction du réseau des mandataires dans la commercialisation des produits halieutiques a bénéficié aux consommateurs et professionnels de la pêche.

Par ailleurs, le ministre s'est longuement entretenu avec des pêcheurs et opérateurs du secteur qui ont abordé des soucis d'ordre socioprofessionnels notamment la mobilisation de cases de pêcheurs et s'est engagé à l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur. De son côté, le président de la Chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya de Tipaza Salah Kebbache, a salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relative à la mise en œuvre du régime spécifique de protection sociale des professionnels de la pêche.

A rappeler qu'au cours de la dernière réunion du gouvernement, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques avait présenté une communication sur l'avancement dans l'exécution de la feuille de route relative à la mise en œuvre du régime spécifique de protection sociale des professionnels de la pêche. La démarche vise l'amélioration des conditions de travail des professionnels de la pêche, notamment par la mise en place d'un dispositif de soutien au profit de certaines catégories de professionnels de la pêche ne disposant d'aucune source de revenus durant les périodes d'intempérie et de repos biologique des poissons.

UNIVERSITÉ Concours d'idées innovantes à l'USTO: cinq projets retenus

Cinq (5) projets innovants ont été choisis pour être incubés au niveau de l'Incubateur de l'université des sciences et de la technologie d'Oran, dans le cadre d'un concours d'idées innovantes organisé à la mi février dernier, a-t-on appris samedi du responsable de cet incubateur.

"Parmi près de vingt projets présentés devant un jury d'enseignants et spécialistes, cinq projets innovants ont été choisis dans diverses spécialités pour être incubés au sein de cet incubateur récemment créé", a précisé, à l'APS, Abdelkrim Mèche.

Ces projets concernent beaucoup de domaines principalement en informatique, applications de mobiles (réservation, accréditations, ...) et biologie, entre autres, a-t-il souligné.

Les jeunes porteurs des cinq projets lau-

rés bénéficieront d'une incubation d'une année, de formation, d'accompagnement, de coaching et l'assistance pour la concrétisation de leurs projets et la création de l'entreprise.

Les lauréats seront accompagnés dans les domaines de création de business-plans, des études techniques et financières, l'obtention de brevets au niveau de l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INAPI) et aussi dans l'obtention d'une labellisation de projet-innovant et de la création d'une start-up.

Ce concours d'idées a été organisé par l'USTO-MB, à travers son incubateur, en collaboration avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet) et le groupe Sonatrach.

Une quarantaine de porteurs de projets s'y sont inscrits.

PROJET DE LOI SUR L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL Examen de 56 amendements suggérés (Commission parlementaire)

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé samedi l'examen de 56 amendements proposés au projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical qui sera soumis au vote mardi prochain, a indiqué un communiqué de la chambre basse.

"La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a procédé samedi, sous la présidence de M. Riyad Khellaf, président de la Commission, à l'examen de 56 amendements suggérés



concernant le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical et ce, en présence du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar en sus

du vice-président de l'APN, Ghali Lansari et les délégués de leurs auteurs", précise la même source.

L'APN soumettra ce projet de loi au vote lors d'une plénière prévue mardi 7 mars 2023, conclut le communiqué.

Le projet de loi prévoit des dispositions visant à renforcer le rôle des organisations syndicales (ministre)

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Youcef Chorfa, a affirmé samedi à Alger que le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical prévoyait des dispositions visant à renforcer les principaux rôles des organisations syndicales dans la défense et la protection des intérêts de leurs membres.

Répondant aux préoccupations des députés de l'APN, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar, M. Chorfa a souligné que le projet de loi "prévoit de nombreuses dispositions qualitatives visant à renforcer les principaux rôles des organisations syndicales dans la défense et la protection des intérêts de leurs membres physiques et moraux", outre "l'encadrement des procédures de création et de fon-

ctionnement de ses organisations pour la promotion du dialogue social". S'agissant du mandat de gestion des organisations syndicales, M. Chorfa a affirmé "la nécessité de respecter les principes de démocratie", soulignant que "les mandats ont été fixés à deux, d'une durée de 5 ans maximum chacune, à même de consacrer le principe d'alternance pour une gestion démocratique et efficace et une représentation équitable". Concernant la représentation syndicale (30%), le projet de loi vise "à conférer davantage de légitimité aux organisations syndicales, appelées à être plus fortes et crédibles sur le terrain". A cet effet, "le projet de loi a prorogé le délai de présentation des éléments de confirmation de la représentation syndicale d'une année (01) à trois (03) ans, tout en insufflant une transparence avec la déclara-

tion de ses éléments, à travers une plateforme numérique sur laquelle les adhérents s'inscrivent en se référant à la carte d'adhésion syndicale, aux abonnements et au numéro d'immatriculation de sécurité sociale, interdisant ainsi le fait d'être membre de plus d'un syndicat en même temps".

Il a, en outre, ajouté que cette plateforme a été mise en service en 2022 pour évaluer et estimer la représentation syndicale, compte tenu des résultats de l'opération qui ont démontré "un nombre considérable de syndicats dont la représentation a dépassé les 20%", soulignant que le projet de loi "a accordé une grande importance à la création de fédérations et de confédérations".

S'agissant de la consultation de syndicats pour l'élaboration du projet de texte, le ministre a affirmé que dans

un premier temps, une grande partie des organisations syndicales de travailleurs et celles du patronat ont été consultées en janvier 2022, en vue d'obtenir leurs propositions dans le renforcement du cadre juridique de l'action syndicale. Dans un deuxième temps, les organisations syndicales les plus représentées au plan national et les organes consultatifs concernées par l'avant projet de cette loi ont également été sollicités pour leurs avis et propositions.

A rappeler que M. Chorfa avait affirmé, en présentant le projet de loi, que le paysage syndical actuel était composé de 160 organisations syndicales enregistrées, dont 99 organisations de travailleurs (72 dans le secteur de la fonction publique), ajoutant que 61 organisations de patronat représentaient les différentes professions, filières et secteurs d'activité.

CULTURE

La ministre de la Culture s'enquiert de l'état d'avancement des projets de restauration de certains monuments à Alger

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a effectué, samedi, une visite d'inspection pour s'enquérir

de l'état d'avancement de plusieurs projets de restauration de certains monuments et site archéologiques, indique un communiqué du ministère.

La ministre a entamé sa visite par la commune d'El-Madania où elle s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de "Dar Djenane Lakhdar" qui remonte à l'ère ottomane et classée monument archéologique.

La ministre a donné des instructions fermes aux responsables de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC) à l'effet de finaliser les procédures administratives en suspens depuis 2013 dans les plus brefs délais et à reprendre l'opération de restauration. La ministre s'est rendue, par la suite, à Hussein Dey pour visiter "le palais 'Boukine' qui sera reconverti en musée provisoire en attendant que l'Algérie abrite le Grand musée d'Afrique en avril prochain.

La ministre a convenu avec le bureau d'études et le maître d'œuvre "de réduire les délais des travaux et de réceptionner le siège en début avril,

compte tenu de son poids stratégique pour l'Algérie et l'Afrique".

La ministre a inspecté, également, "Dar El Manzah" sise à la Casbah, relevant de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et a décidé de la reconvertir en "Maison d'Artiste", comme espace regroupant tous les artistes et intellectuels algériens, toutes disciplines confondues, tout en dotant le palais en commodités nécessaires en vue de garantir un espace de rencontre, concertation et travail.

Mme Mouloudji a rencontré des élus locaux de la commune de Bordj El Kiffan lors d'une visite aux bastions de la commune qui remonte à l'ère ottomane.

Il a été convenu de rouvrir le dossier de maintenance du bastion à l'arrêt depuis 2008 après le lancement des travaux urgents, et ce en vue de permettre aux associations locales actives dans le domaine du patrimoine et de l'artisanat de l'exploiter, souligne le communiqué.

GUELMA

Le marché de gros des produits agricoles frais d'Aïn Benbeïda entré partiellement en activité

Le marché régional de gros des produits agricoles frais et conditionnés de la commune d'Aïn Benbeïda, dans la wilaya de Guelma, est entré en activité partielle samedi en attendant son inauguration officielle.

Le marché de gros a été ouvert dans la région de "Lemtarih", à l'extrême Est de la wilaya, à proximité d'une zone d'activités.

Il a ouvert ses portes à 3h du matin, à l'arrivée de nombreux mandataires qui ont mis à la vente des produits de qualité, une foule nombreuse de clients était présente.

Selon les informations recueillies sur place par l'APS, le marché régional a été lancé en chantier en 2014, il est géré par une entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros.

A noter que 55 mandataires ont pris possession de leurs locaux, sur 136 grossistes bénéficiaires d'espaces dans le marché, un millier de détaillants ont visité le marché durant cette journée d'ouverture.

Dans une déclaration à l'APS, M. Messaoud Elbir, vice-président de l'APC d'Aïn Benbeïda, a affirmé que ce marché de gros va contribuer fortement à dynamiser l'économie locale et à offrir de nom-



breux emplois directs et indirects.

Le même responsable a souligné que ce marché de gros est d'une importance stratégique, pour le développement de plusieurs communes de la région Nord-Ouest de la wilaya. Il a été conçu pour devenir un pôle attractif rayonnant sur plusieurs wilayas de l'Est du pays, car il se situe à l'intersection des RN 21 et 16, à 4 km près sur un chemin de wilaya, nom loin de l'auto-route Est-Ouest. Des visiteurs ont apprécié les infra-

structures du nouveau marché de gros, les services et la qualité des produits disponibles en ce premier jour d'ouverture, à des prix raisonnables.

Selon la fiche technique le marché de gros indique qu'il couvre 15 ha et compte 202 stands, à savoir des chambres froides, des bureaux administratifs, un centre de surveillance, une salle d'exposition sur l'outillage agricole, un espace d'emballage des fruits, des services bancaires et d'assurance, un bureau de la gen-

darmerie nationale ainsi que des installations de restauration et d'hébergement.

Selon cette fiche technique, le marché de gros d'Aïn Benbeïda offre 2.000 postes de travail permanents et 1.600 postes de travail indirects.

Il a une capacité de transit de 400.000 tonnes/an de marchandises.

Il reçoit également 3.000 véhicules/jour et commercialise tous les produits agricoles de la région l'Est du pays.

BISKRA

Plus de 100 exposants au salon national de l'artisanat "printemps des zibans"

Cent (100) exposants issus de diverses régions du pays prennent part au salon national de l'artisanat "printemps des zibans" ouvert samedi à la maison de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Biskra.

Venus de 23 wilayas du pays, des artisans activant dans différentes spécialités dont l'habit traditionnel, la poterie, la dinanderie et les bijoux en argent, participent à cette manifestation économique qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars).

Le salon comprend également d'autres stands dédiés aux produits du cuir et du bois, des dérivés du palmier en plus des gâteaux traditionnels, des parfums et des produits alimentaires de diverses régions du pays en particulier l'huile d'olive, les figues, le miel d'abeille et le miel de datte, et certains produits de décoration.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Biskra, Youcef Si El Abedi, a précisé en marge de l'ouverture du salon que cette manifestation vise non seulement la relance du tourisme local et l'encouragement des métiers artisanaux, mais aussi la valorisation des efforts consentis par la femme artisanne dans la promotion de la production nationale et la préservation du patrimoine.

Le salon national, qui se poursuivra jusqu'au 18 mars, est organisé par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Biskra en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) ainsi que des associations locales, selon les organisateurs.

KHENCHELA

Les mutations de la société algérienne, thème d'un prochain colloque

Un colloque national sur les mutations majeures de la société algérienne se tiendra mardi prochain à l'Université Abbès-Laghrour de Khenchela, ont indiqué samedi les organisateurs.

Les participants à cette rencontre scientifique analyseront et mettront en lumière les divers changements sociaux en Algérie, a indiqué à l'APS le Pr.

Linda Chenafi, présidente du comité scientifique du colloque.

Pas moins de 47 chercheurs de 17 universités nationales présenteront 38 communications durant ce colloque dont la problématique centrale porte sur les transformations majeures qu'a connues la société algérienne depuis l'indépendance et les conclusions à en tirer pour concevoir une vision future qui sert les intérêts de la société.

Les cinq axes de cette rencontre sont "les transformations historiques de la société algérienne et leurs différentes phases, fondements d'une approche prospective", "les transformations politiques et la formation de la société algérienne", "les transformations sociales et culturelles, le recyclage de la structure sociale et les perspectives futures", "les transformations économiques et la vision anticipée du lendemain économique" et "les transformations scientifiques et techniques et leurs impacts".

L'objectif de la rencontre consiste à dégager les plus importantes voies de changement de la société algérienne, à mettre l'expertise sociale au service de la société et du développement et à instituer un espace de débats entre les compétences des différentes universités, a souligné Pr.

Chenafi.

MÉDÉA

Nouvelles unités de l'ADE à Ain-Boucif (direction)

L'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa s'est dotée récemment de nouvelles unités de distribution et commerciale implantées au niveau de la daïra de Ain-Boucif, à 75 km au sud-est de la wilaya, a-t-on appris samedi auprès de cette structure.

Il s'agit, selon les responsables de l'antenne locale de l'ADE, d'un centre de distribution d'eau potable appelé à assurer la couverture de trois communes de la daïra de Ain-Boucif, en l'occurrence Ouled-Maaref, Sidi-Demed et le chef-lieu de daïra, dans le cadre de la gestion déléguée d'eau potable par l'ADE.

La prise en charge de ce volet permettra de garantir une alimentation régulière en eau potable au profit d'une population estimée à 120 mille habitants, ventilés à travers ces trois communes, a-t-on expliqué.

Le réseau commercial de l'ADE s'est renforcé, en outre, d'une agence commerciale qui va assurer diverses prestations aux abonnés des communes rattachées.

Son antenne locale assure la gestion déléguée de 47 communes sur les 64 communes que compte la wilaya et prévoit d'intégrer "prochainement" cinq nouvelles communes, a-t-on ajouté.

APS

BLIDA

Plus d'une vingtaine d'exposants à la foire du miel et des produits de la ruche

Plus d'une vingtaine d'exposants prennent part à la foire du miel et des produits de la ruche, ouverte samedi à Blida, à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la wilaya.

La manifestation inaugurée par le wali de Blida, Ahmed Maabed, a vu la participation de 21 exposants des wilayas de Tipasa, Médéa, Alger, Chlef et Blida, qui ont proposé aux visiteurs plus d'une dizaine de variétés de miel, dont les miels d'agrumes, de montagne, de cresson, de jujubier, et de caroubier.

Ce salon, organisé en coordination avec le Conseil national interprofessionnel de la filière apicole, a, aussi, vu l'exposition de différents produits dérivés de la ruche, dont la gelée royale, le pollen et autres cosmétiques naturels faits à base de divers types de miel. L'événement, abrité par la place de la Liberté du

centre ville de Blida, a constitué une opportunité pour les exposants de présenter leurs doléances professionnelles au premier responsable de la wilaya.

Le wali s'est engagé à leur examen (doléances), avec les services concernés (agriculture et forêts), en vue, a-t-il dit, de "développer la filière dans cette wilaya, réputée pour son importante production d'agrumes".

M. Maabed a, également, assuré son soutien pour cette filière, à travers "le développement du volet formation et la création de spécialités professionnelles adaptées aux exigences actuelles du marché".

"Nous œuvrons en vue de la mise en œuvre d'un projet portant création de trois oasis, dans le Sud du pays, sur une superficie de 9000 ha, introduit par le Conseil national interprofessionnel de la filière api-

cole, auprès du ministère de l'Agriculture", a indiqué pour sa part, le président de cet organe, Mohamed Malki, en marge de l'ouverture du Salon.

Il a estimé que ce projet est de nature à "consacrer l'autosuffisance en matière de production mellifère, qui a enregistré, durant ces cinq dernières années, une baisse en raison de la sécheresse". Ce salon régional du miel et des produits de la ruche se poursuivra jusqu'à jeudi prochain.

"Son premier objectif est de rapprocher le produit du consommateur et de mettre en lumière les différentes variétés de miel disponibles en Algérie, tout en contribuant aux échanges d'expériences entre les professionnels de la filière", a indiqué le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya, Rachid Djebbar.

TIARET

Lancement de travaux de réalisation de plus de 155 km de pistes

Les travaux de réalisation de 155,6 kilomètres de pistes rurales ont été lancés samedi dans la wilaya de Tiaret, dans une initiative locale de désenclavement, a-t-on appris du directeur des travaux publics, Abdelhamid Bouazgui.

Dans des explications fournies au wali, Ali Bougara qui a présidé le coup d'envoi de travaux de deux pistes reliant la zone "Daz" dans la commune de Djebila Rosfa à celle "El Hadba" dans la

commune de Sidi Abderrahmane, M. Bouazgui a indiqué que 85 engins de différentes tailles ont été mobilisés pour concrétiser cette opération avant la fin de l'année en cours.

La concrétisation de cette opération, proposée par le wali sans être dotée d'aucune enveloppe financière, repose sur l'exploitation du matériel des deux communes et d'entreprises privées qui ont exprimé leur volonté d'y contribuer. Les pistes

doivent être réalisées suivant les normes techniques requises pour pouvoir bénéficier de revêtement à l'avenir et de classement en chemins vicinaux, selon la même source.

Pour sa part, le wali de Tiaret a salué la célérité des présidents d'APC pour concrétiser cette initiative qui aura un impact positif sur les conditions de vie des citoyens, s'ajoutant aux projets de bitumage de 200 km de routes dans le cadre du programme de

prise en charge des zones d'ombres. La coordination entre tous les acteurs a été confiée aux chefs de daïras, notamment en ce qui concerne la fourniture d'équipements, en application du principe de solidarité intercommunale, alors que les subdivisions publiques assurent le suivi technique, selon le wali, qui a, par ailleurs, inauguré plusieurs projets de développement dans les communes d'Aïn Kermes et Medrissa.

27^{ÈME} JOURNÉE DE L'ÉNERGIE**S'appuyer sur l'hydrogène vert pour accélérer la transition énergétique (participants)**

Les participants à la 27^{ème} Journée de l'énergie, organisée samedi à Alger, ont souligné la nécessité pour l'Algérie de mettre en place une stratégie de transition énergétique "vigoureuse", basée sur la révolution de l'hydrogène vert, afin de préserver les réserves de gaz naturel pour les générations futures.

Intervenant à l'occasion de cette rencontre initiée par l'École nationale polytechnique d'Alger (ENP), sous le thème : "Changement climatique, sobriété et hydrogène vert", des responsables d'institutions, des universitaires ainsi que des spécialistes ont recommandé la mise en place d'une stratégie axée sur la sobriété énergétique, la diversité des sources d'énergie, tout en misant sur la révolution de l'hydrogène vert qui devra être opérationnel avant 2030.

Cette transition énergétique devra être aussi basée sur l'adhésion de la société à travers la rationalisation de la consommation d'énergie et la participation au plan du renouvelable par le développement de l'autoconsommation, ont souligné les participants à cette Journée, appelant l'Etat à orienter les subventions uniquement vers les foyers à faible revenu.

Dans ce cadre, l'expert et l'enseignant à l'ENP, Chems Eddine Chitour, a mis en avant, la nécessité de lancer la transition vers l'hydrogène vert sans tarder, précisant que "les réserves de pétrole évaluées à 12 milliards de barils

suffiront juste pour une durée de 15 ans au rythme actuel d'exploitation, alors que celles du gaz sont estimées à 2,500 milliards m3 pour une durée d'exploitation de 20 ans".

Selon le professeur Chitour, l'Algérie devra développer sa stratégie avec des pays leaders dans ces domaines, notamment l'Italie et l'Allemagne. D'autre part, l'administrateur de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a appelé à la révision de la politique de subvention des carburants, avec l'attribution d'une carte limitant la consommation. Tout en plaçant pour un usage rationnel des ressources naturelles et leur préservation au profit des générations futures, M. Chitour a proposé, en outre, la plantation de 1 milliard d'arbres en 10 ans (100 millions/an), ce qui permettra, selon lui, une économie de 4% du bilan énergétique global d'ici à 2035, soit 4 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). Dans le même ordre d'idées, Abdelhamid M'raoui, directeur de la division Hydrogène au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a évoqué les retombées du déve-

loppement de l'hydrogène, notamment pour la propulsion des véhicules électriques, les moyens de transports (voyageurs et marchandises) et pour les activités industrielles.

L'autoconsommation, un levier pour la performance énergétique

Il reste à prendre en charge, néanmoins les défis techniques qui accompagnent l'usage de l'hydrogène comme vecteur d'énergie, selon M. M'raoui, relevant que "les modes de production se diversifient et que des solutions de transport, de stockage et des utilisations variées voient actuellement le jour".

D'autres intervenants ont abordé également le thème de la contribution de l'électronucléaire au mix énergétique national, le considérant comme une "alternative prometteuse". Dans ce sens, le Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah, a souligné que "l'électronucléaire est considéré comme une source énergétique disponible, durable, accessible et propre (à faibles émissions de CO2)". Cette énergie



peut être, selon lui, "une solution pour la production d'électricité, mais aussi comme une option prometteuse pour le dessalement d'eau de mer, le chauffage et la production de l'hydrogène".

Le premier responsable du Comena a plaidé, par ailleurs, pour "l'adoption d'un modèle énergétique basé sur la complémentarité des moyens de production (fossiles, solaire, nucléaire et autres), afin d'assurer un approvisionnement en énergie de qualité et de respecter les nouvelles normes environnementales", faisant remarquer que "des avancées notables ont été réalisées en matière de sûreté et de sécurité nucléaires pour faire face aux besoins en énergie". De son côté, Mourad Chikhi, directeur de l'Autoconsommation et du Développement des énergies renouvelables au ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, a mis l'ac-

cent sur l'autoconsommation en tant que "levier de la performance énergétique" pouvant "encourager une transformation radicale du modèle énergétique à travers l'émergence de circuits économiques de production et de consommation". A ce propos, il a assuré que l'autoconsommation qui a besoin d'un encadrement juridique "clair", doit s'intégrer dans une démarche de maîtrise de l'énergie avec la prise en charge des coûts d'installation qualifiés de "trop élevés", alors que le prix de l'électricité est encore faible.

Durant les travaux de cette Journée, des communications des experts et des exposés des étudiants ont été présentés portant des thématiques sur les domaines des énergies renouvelables et de la transition énergétique, du développement de l'hydrogène vert et de l'efficacité énergétique ainsi que les changements climatiques.

PÊCHE

Construction navale : mise à l'eau du troisième thonier algérien

Un troisième thonier de 35 mètres, construit par une société algérienne de construction et de réparation navale au port de Zemmouri à Boumerdes, a été réceptionné et mis à l'eau samedi au Port d'Alger.

Le thonier baptisé "Wafid Zine Eddine" a été inauguré par le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, et le ministre des Transports, Kamal Beldjoud. Ce navire de pêche au thon en haute mer a été construit par la société privée de construction et de réparation navale "CORENAV", présente depuis des années au port de Zemmouri, et qui a déjà construit deux thoniers identiques, livrés en mai dernier. En marge de l'inauguration, les ministres de la Pêche et des Transports ont salué les "progrès qualitatifs" réalisés par l'Algérie dans le domaine de la construction navale et du renforcement de sa flotte.

L'inauguration de ce troisième thonier vient concrétiser un objectif gouvernemental conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, quant au renforcement de la sécurité alimentaire dans son volet lié à la pêche et à la constitution d'une flotte navale qui permette aux professionnels d'investir le domaine de la pêche en haute mer, a précisé M. Salaouatchi, saluant le potentiel algérien dans ce domaine. Le ministre a souligné que son secteur entendait "investir la pêche dans les eaux internationales", rappelant que le quota de pêche au thon rouge de l'Algérie avait augmenté, passant de 1.650 tonnes en 2022 à 2023 tonnes cette année. La construction navale, qui a atteint un taux d'intégration de 65%, peut créer des emplois directs et indirects et rendre la pêche et la vente de poisson plus attractives, a-t-il estimé.

De son côté, M. Beldjoud a affirmé que tous les secteurs concernés s'employaient à mettre en œuvre les instructions strictes du président de la République concernant le développement de la construction navale, soulignant que son département œuvrait à réunir les conditions nécessaires à la concrétisation de cette démarche, notamment à travers des incitations en faveur des professionnels de la construction navale.

Le ministre des Transports a, à cet égard, rappelé que son secteur avait accordé à la société "CORENAV" un terrain dans la wilaya de Bejaia pour qu'elle assure la construction et la réparation des navires qui étaient auparavant construits et réparés à l'étranger, mettant en avant "la conjugaison des efforts des différents secteurs pour asseoir la construction navale en Algérie sur des bases solides au service de l'économie nationale".

ENERGIES RENOUVELABLES

Lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de 15 centrales solaires photovoltaïques

Le groupe Sonelgaz a dévoilé la liste des wilayas concernées par la réalisation de 15 centrales solaires photovoltaïques, d'une puissance unitaire variant entre 80 et 220 MWC pour une puissance totale de 2000 MWC, lors d'un appel d'offres national et international annoncé jeudi dernier par le groupe. Le porte-parole du groupe, Khalil Hodna, a indiqué dans une déclaration à la presse que le groupe entamait les procédures pour la réalisation de centrales solaires photovoltaïques dans 11 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, rappelant le lancement à travers sa filiale "Sonelgaz-Energies Renouvelables", d'un appel d'offres national et international portant réalisation de l'étude, de l'ingénierie, du génie civil, de fourniture, de transport, de montage, de formation, d'essais, d'expériences, de raccordement et de mise en service.

Les wilayas concernées sont Béchar, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Batna, Laghouat, Ghardaïa, Tiaret, El Oued, Touggourt, El M'Ghair et Biskra. Sur la répartition de ces centrale dans

les wilayas, le même responsable a indiqué que dans la wilaya de Béchar, deux centrales seront réalisées à Abadla et Kenadsa et qu'une centrale solaire sera construite à M'sila, d'une puissance unitaire de 220 MWC.

De même, deux centrales solaires photovoltaïques seront réalisées à Bordj Bou Arreridj et à Batna, respectivement Ras El Oued et Meurouana, en sus de la réalisation d'une centrale à Aflou dans la wilaya de Laghouat. Deux centrales électriques solaires d'une capacité de 80 MWC seront installées respectivement à El Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa et à Frenda dans la wilaya de Tiaret, selon la même source qui fait état également de la construction de deux centrales à El Oued et Nakhla et à Taleb Larbi, respectivement d'une puissance unitaire de 200 MWC et de 80 MWC.

M.Hodna a fait état de la réalisation, à l'avenir, d'autres centrales à Touggourt et dans la wilaya d'El Meghaier. Le groupe envisage, également, de réaliser trois centrales so-

laires à El Ghrou, Tolga et Khenguet Sidi Nadji, dans la wilaya de Biskra, d'une capacité respective de 200, 80 et 150 mégawatts, selon la même source. Les offres devraient être soumises et les enveloppes ouvertes le 29 mai prochain. Cet appel d'offres n'est que "le début de mise en œuvre du programme de développement des énergies renouvelables, d'une capacité totale de 15.000 MW d'ici 2035", ajoute M. Hodna. Cette "transition énergétique" devra permettre à l'Algérie de s'affranchir progressivement de la dépendance aux ressources traditionnelles, de préserver et développer les ressources fossiles, de changer le modèle énergétique de production et de consommation, de réaliser le développement durable et de protéger l'environnement, selon le groupe. La stratégie de développement des énergies renouvelables en Algérie vise à valoriser et à exploiter les ressources durables comme l'énergie solaire dans la diversification des sources d'énergie, clé du succès du programme de sécurité énergétique.

BATNA

Exportation de 12.000 tonnes de Clinker vers l'Italie

Le coup d'envoi de l'exportation vers l'Italie d'une cargaison de 12.000 tonnes de Clinker de la Société des ciments d'Ain Touta (Batna), une des filiales du Groupe Industriel des ciments d'Algérie (GICA) a été donné samedi après-midi à partir de cette wilaya.

La cargaison, première au titre de l'exercice 2023 sera exportée, selon les explications fournies au chef de l'Exécutif local Mohamed Benmalek ayant supervisé l'opération, via le port Djen Djen de la wilaya de Jijel.

Selon le wali, l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat portant sur la diversification des exportations hors hydrocarbures, rappelant que la wilaya est parvenue en 2022 à exporter pour une valeur de 25 millions de dollars et a réalisé début 2023, des exportations d'une valeur d'un demi million de dollars de produits exportés. Le même responsable a ajouté que l'opération se poursuit dans cette wilaya qui a connu, grâce à la levée des contraintes dont faisaient face les investisseurs, une diversification de l'exportation touchant plusieurs secteurs d'activité comme la céramique,

le cuir et des matériaux semi-finis entre autres, ce qui a contribué à la création de la richesse et de nouveaux postes d'emploi. De son côté, le P-dg de la société des ciments d'Ain Touta, Maamar Bahoulou a indiqué à l'APS que dans le cadre du programme visant la diversification des exportations hors hydrocarbures, l'entreprise a tracé un programme pour l'exercice 2023 portant exportation de 150.000 tonnes de Clinker dont le coup d'envoi a été donné par la cargaison destinée à l'Italie via le port Djen Djen (Jijel).

Le même responsable a affirmé que la société est prête à exporter le ciment selon la demande exprimée, rappelant que la valeur des exportations de l'entreprise s'agissant de produits semi-finis Clinker, destinés à l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et quelques pays arabes durant l'année 2022, a atteint près de 12 millions de dollars.

La capacité annuelle de la production de la société des ciments d'Ain Touta est estimée, selon la même source, à 1 million de tonne de ciment et près de 900.000 tonnes de produits semi-finis Clinker.

ECONOMIE MONDIALE

Guterres dénonce un système économique mondial profitant aux seuls pays riches

Le secrétaire général des Nations unies a vivement critiqué samedi le système économique mondial, qui profite selon lui aux seuls pays riches, en ouverture du sommet des Pays les moins avancés (PMA) à Doha.

Antonio Guterres a demandé aux pays développés une aide de quelque 500 milliards de dollars par an pour les pays les plus pauvres de la planète, "coincés dans des cercles vicieux" qui empêchent la réforme de leurs économies et la remise à flot de leurs systèmes d'éducation et de santé.

"Le développement économique est difficile quand les pays manquent de ressources, croulent sous la dette et se battent toujours avec l'injustice historique d'une réponse inégale à la Covid-19", a-t-il déclaré alors que les pays les plus pauvres ont à multiples reprises dénoncé une distribution injuste des vaccins, concentrés en Europe et en Amérique du Nord.

"Combattre une catastrophe climatique que vous n'avez en rien provoquée est un défi quand le coût du capital explose" et que l'aide financière reçue est "une goutte d'eau dans l'océan",



ajouté M. Guterres. "Notre système financier mondial a été conçu par les pays riches, largement à leur profit", a-t-il martelé. "Privés de liquidités, beaucoup d'entre vous sont écartés des marchés de capitaux par des taux d'intérêt de prédateurs". Les dirigeants et représentants de 33 pays d'Afrique, 12 pays d'Asie-Pacifique et d'Haïti se réunissaient à Doha cinq décennies après la création par l'ONU de la catégorie des PMA dans le but d'apporter un

soutien international particulier pour les membres les plus vulnérables et les plus défavorisés.

Un plan d'action en faveur de ces pays a été adopté lors de l'Assemblée générale de l'ONU l'année dernière. Mais aucune promesse de contribution financière majeure n'est prévue lors du sommet, reporté à deux reprises à cause du coronavirus.

Les pays riches n'ont pas tenu leurs promesses de donner entre 0,15 et 0,20% de

leur produit intérieur brut aux PMA, coincés "dans la parfaite tempête pour perpétuer la pauvreté et l'injustice", selon M. Guterres. Le président du Malawi Lazarus Chakwera, qui préside le sommet, a lui aussi dénoncé "les promesses non tenues" de la communauté internationale. L'aide "n'est pas une faveur ou un acte de charité" mais une "responsabilité morale", a-t-il estimé. Selon la Banque mondiale, le salaire moyen en Afghanistan est estimé à quelques centaines de dollars par an, contre 65.000 dollars aux Etats-Unis.

A peine la moitié des plus pauvres ont l'électricité et seulement une personne sur cinq peut se connecter à l'internet, selon l'ONU. Depuis 1971, le nombre des PMA -- 24 au départ -- a presque doublé. Grâce à leur désignation parmi les pays plus défavorisés, ils bénéficient de privilèges commerciaux et d'un accès plus facile aux aides et autres financements.

UNION EUROPÉENNE

Le Conseil "Compétitivité" débouche sur l'adoption de deux stratégies générales

Le Conseil "Compétitivité" du marché intérieur et de l'industrie de l'UE, qui a réuni jeudi les ministres des 27 Etats membres à Bruxelles, a débouché sur l'adoption de deux stratégies générales pour renforcer la compétitivité de l'économie européenne.

La première stratégie adoptée est la directive liée aux contrats financiers à distance, laquelle vise à réduire la fragmentation actuelle du marché.

"Parallèlement à cela nous devons garantir un niveau élevé de protection des consommateurs", a déclaré Ebba Busch, vice-Première ministre et ministre de l'Energie, du Commerce et de

l'Industrie et de Suède, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'UE.

Le Conseil "Compétitivité" a également adopté une orientation générale sur un règlement relatif au service de location de courte durée. Il s'agira sur ce point, de simplifier la collecte et le partage des données entre plateformes et autorités des Etats membres de l'UE. A l'unanimité, les ministres des 27 Etats membres ont insisté sur la nécessité d'avoir un environnement réglementaire propice à la compétitivité de l'économie européenne. "Il faut qu'on réduise la charge administrative

et les règles qui sont souvent des pratiques administratives trop lourdes et en particulier pour beaucoup de PME", a insisté Thierry Breton, commissaire européen au Marché intérieur.

"Les entreprises attendent aujourd'hui un véritable choc de simplification réglementaire", a-t-il ajouté. Les ministres ont indiqué que la compétitivité européenne devrait être construite en se fondant une concurrence saine, avec des aides d'Etat, un cadre législatif prévisible, un commerce ouvert et des conditions propices aux entreprises pour qu'elles puissent bel et bien évoluer et innover.

IRAN

Découverte d'un grand gisement de lithium

L'Iran a annoncé la découverte d'un grand gisement de lithium, composant-clé des batteries de véhicules électriques et d'appareils électroniques, selon des médias officiels. "Pour la première fois en Iran, une réserve de lithium a été découverte à Hamadan", dans l'ouest du pays, a déclaré un responsable du ministère

de l'Industrie, des mines et du commerce, Mohammad Hadi Ahmadi, cité samedi par la télévision d'Etat. Cette réserve a été évaluée à "8,5 millions de tonnes", selon le directeur-général du service de l'exploitation du ministère. Surnommé le "pétrole du 21e siècle", le lithium est essentiel pour la fabrication des batteries des

véhicules électriques. Ce métal blanc est en outre un composant essentiel des batteries rechargeables utilisées dans les téléphones portables et autres appareils électroniques. Selon un rapport du Service géologique des Etats-Unis (USGS) publié en 2022, 89 millions de tonnes de lithium ont été identifiées dans le monde.

L'Australie, le Chili, l'Argentine et la Chine en sont les principaux producteurs.

En 2022, le lithium a vu ses prix s'envoler sous l'effet de la hausse des prix des composants et de l'inflation en général, alors que la demande en moyens de déplacement plus propres a explosé partout dans le monde.

ETATS-UNIS

Nouvelle progression de l'activité dans les services en février

L'activité dans les services a connu une nouvelle progression aux Etats-Unis s'établissant à 53,1% en février, selon une enquête ISM publiée vendredi qui reflète, également, l'optimisme des responsables d'entreprises interrogés quant aux mois à venir. L'indice publié vendredi par la fédération professionnelle ISM s'est établi à 55,1%, contre 55,2% en janvier, montrant une progression un tout petit peu moins forte. Un chiffre supérieur à 50% signale en effet que l'activité est en croissance, tandis qu'un chiffre inférieur indique, au contraire, une contraction. L'activité avait rebondi en janvier, après s'être contractée en décembre pour la première fois depuis mai 2020. Les livraisons des fournisseurs ont même enregistré leur "performance de livraison la plus rapide depuis juin 2009", détaille le rapport. Et bonne nouvelle côté inflation, "l'indice des prix a baissé". Les responsables d'entreprises qui ont répondu à cette enquête se sont montrés "majoritairement positifs quant à la conjoncture économique", a détaillé le président de l'enquête,

Anthony Nieves, cité dans un communiqué. "Les fournisseurs continuent d'améliorer leur capacité et leur logistique, comme en témoignent des livraisons plus rapides. La situation de l'emploi s'est améliorée dans certaines industries, malgré le resserrement du marché du travail. Plusieurs industries ont signalé une réduction continue des effectifs", a-t-il ajouté. Ces données vont à rebours de celles publiées plus tôt sur l'activité manufacturière, qui a enregistré en février un quatrième mois consécutif de recul, montrant un ralentissement de l'activité des entreprises en prévision d'un ralentissement de la demande. Quant à l'inflation, elle a été bien plus forte qu'attendu en janvier. "L'enquête signale une expansion continue de l'activité du secteur des services, qui ne réagit pas encore à une politique monétaire plus restrictive, même si la Fed a constamment relevé ses taux", a-t-elle ajouté. Face à l'inflation, la Fed relève son taux directeur, ce qui renchérit le coût du crédit pour les ménages et les entreprises.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Les prix alimentaires mondiaux continuent leur repli en février (FAO)

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont légèrement décliné en février pour le onzième mois consécutif, malgré des prix du sucre au plus haut depuis six ans, a annoncé vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a reculé de 0,6% par rapport à son niveau de janvier, creusant un peu plus l'écart (-18,7%) avec le record atteint en mars 2022 après le début de la guerre en l'Ukraine.

Même si cet indice "a quelque peu diminué ces derniers mois, l'inflation des prix des denrées alimentaires atteint des niveaux prohibitifs dans de nombreux pays", en particulier en Afrique, rappelle la FAO. Le repli global des prix des huiles végétales de 3,2% - de la palme au colza en passant par le tournesol - et des produits laitiers de 2,7% ont plus que compensé en février une forte hausse des prix mondiaux du sucre, souligne l'organisation. Ces derniers ont augmenté de 6,9% pour atteindre leur "plus haut niveau depuis six ans", principalement en raison d'une révision à la baisse des prévisions de production 2022/23 en Inde, et d'une diminution des prix internationaux du pétrole brut et de l'éthanol au Brésil. Les prix des céréales, déjà stables le mois passé, sont restés "pratiquement inchangés" comparé à janvier. Le prix du blé est en légère augmentation du fait d'inquiétudes liées à la sécheresse aux Etats-Unis, mais la "forte concurrence entre pays exportateurs", qui comme la Russie, disposent d'abondantes provisions, tempère cette hausse. La FAO a également publié ses prévisions sur la production mondiale de blé en 2023. L'agence de l'Onu prévoit une récolte de l'ordre de 784 millions de tonnes, qui serait la deuxième plus conséquente jamais enregistrée, grâce notamment aux agriculteurs américains qui ont étendu leurs surfaces, incités par des prix des céréales en hausse.

CHINE

La Chine visera une croissance d'environ 5% en 2023

La Chine visera une croissance économique d'environ 5% en 2023, selon un rapport d'activité du gouvernement publié dimanche à l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP). Le Parlement chinois. Après trois ans de ralentissement dû à la pandémie de Covid-19, "l'économie chinoise connaît une reprise solide", a souligné le rapport du Premier ministre sortant, Li Keqiang, présenté aux près de 3.000 députés de l'ANP. L'objectif "d'environ 5%" de croissance du PIB est toutefois l'un des objectifs les plus modestes depuis des décennies. En 2022, le PIB chinois avait augmenté de seulement 3%, une hausse parmi les "plus faibles" en 40 ans, sur fond de ralentissement économique, de confinements et d'une crise dans l'immobilier.

JAPON

Le taux de chômage a reculé à 2,4% en janvier

Le taux de chômage au Japon a légèrement baissé en janvier, à 2,4% de la population active, selon des données corrigées des variations saisonnières publiées vendredi par le ministère des Affaires intérieures. Le consensus d'économistes de l'agence Bloomberg s'attendait à un taux stable à 2,5%, comme en novembre et décembre. Le secteur des services, notamment l'hôtellerie-restauration, continue en particulier de bénéficier de la réouverture totale du Japon aux visiteurs étrangers depuis début octobre. Le ratio entre les offres et les demandes d'emploi est resté stable à 1,35, signifiant qu'il y avait 135 offres d'emploi pour 100 demandes. "Les conditions de l'emploi se sont améliorées alors que la reprise tardive du pays montait en puissance", a estimé l'économiste Stefan Angrick dans une note de Moody's Analytics. "L'économie devrait connaître une croissance modérée cette année, soutenue par la levée des dernières restrictions anti-Covid, les économies (des ménages, NDLR) réalisées pendant la pandémie et la reprise des voyages internationaux", a-t-il ajouté. Le ralentissement de la croissance mondiale risque cependant d'avoir des répercussions sur le marché du travail au Japon, a-t-il mis en garde.

SÉTIF Journée de formation sur les mécanismes juridiques de protection des mineurs

Une journée de formation sur "les mécanismes de protection des mineurs" a été organisée samedi à Sétif au profit de 30 cadres d'associations activant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'enfant.

Le président de l'association "Insaf", Adel Bourgazan a déclaré à l'APS que cette rencontre est organisée par "Insaf" en partenariat avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) et l'office des établissements de la jeunesse (Odej) de la wilaya de Sétif, dans le cadre du projet de l'association "Ambassadeurs des droits de l'enfant", visant à renforcer les capacités des intervenants dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'enfant.

Le même responsable a ajouté que cette journée de formation est la 6ème et dernière rencontre du genre qu'organise l'association avec ses partenaires dans la wilaya de Sétif dans le cadre de ce projet qui a été lancé en juin 2022 et sera clôturé en mars 2023.

Les participants ont bénéficié lors de cette journée de cours théoriques encadrés par la brigade de protection des mineurs de la Gendarmerie nationale de Sétif dont les représentants sont intervenus sur "Les mécanismes juridiques de protection des mineurs et des enfants contre les dangers".

Des informations sur les activités et la mission de la brigade ont été présentées aux participants, ainsi que les textes juridiques qui définissent ses attributions et ses missions, pour la protection des mineurs et des enfants, au cours de cette rencontre organisée au centre des loisirs scientifiques "El Baz" de Sétif.

A noter que l'association "Insaf" a organisé, dans le cadre de son projet "Ambassadeurs des droits de l'enfant", financé par la direction de la jeunesse et des sports, de nombreuses sessions de formation et des ateliers interactifs consacrés aux enfants dans les différentes communes de la wilaya, sur la protection contre les agressions des enfants, et le numéro vert de l'instance nationale de protection des enfants et la promotion de l'enfance, assurées par des spécialistes.

BATNA 317 foyers raccordés au réseau d'électricité dans la commune de Seggana

Un total de 317 foyers dans la mecha de "Nedjilija" relevant de la commune de Seggana, wilaya de Batna a été raccordé samedi au réseau d'électricité.

D'un délai de réalisation de 6 mois, l'opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de rattrapage pour le développement des zones isolées, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 70 millions DA dont le coût du seul branchement a atteint 220.000 DA. Selon les explications fournies au chef de l'exécutif local Mohamed Benmalek, l'opération a porté sur l'installation d'un réseau d'alimentation en énergie propre, long de 12,164 km, et sur la pose de 2 transformateurs électriques souterrains, mis en service partiellement.

La commune de Seggana a connu aussi la mise en exploitation du projet de renouvellement et d'extension de l'éclairage public ayant mobilisé un montant global de l'ordre de 17 millions DA, réalisé en coordination avec les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. La visite du wali à cette commune a été également marquée par l'inauguration du chemin communal (CC) reliant les villages de Tazeghet et Ain Oum Hani sur une distance de 4 km et l'inspection d'autres projets de développement liés aux secteurs de l'habitat et de l'éducation en plus d'une opération portant réalisation de la zone d'activités.

Lors de sa sortie d'inspection, le wali a été à l'écoute des préoccupations des habitants de la même commune notamment ceux du village de Tazeghet qui ont soulevé les problèmes d'approvisionnement en eau potable, d'éducation et de manque de structures de santé. D'autre part, le chef de l'exécutif local a procédé à l'inauguration d'un bureau de poste dans la commune de Tilatou.

BOUMERDÈS Saisie de 6 kg de kif traité à Cap Djinet

La Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale (GN) de Boumerdès a procédé, à Cap Djinet (Boumerdès), à la saisie de six (6) kg de kif traité, conditionnés en 56 plaques, a indiqué samedi un communiqué des services de ce corps de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue et de comprimés psychotropes, la Brigade de recherche de la GN de Boumerdès ont procédé, dans le territoire de compétence du Groupement territorial de la GN de cette wilaya, à la

ADHÉSION VOLONTAIRE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER AU SYSTÈME NATIONAL DE RETRAITE Ouverture du portail électronique

Le portail électronique dédié à l'adhésion volontaire des membres de la communauté nationale à l'étranger au système national de retraite, sera ouvert à partir de lundi prochain, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe les mem-



PROTECTION CIVILE

Plus de 1,119 million d'interventions enregistrées en 2022

Plus de 1.119 million d'interventions ont été enregistrées par la Direction générale de la protection civile (DGPC) au cours de l'année dernière (2022), a révélé, mercredi à Tipasa, le directeur des statistiques et de l'information auprès de la Direction générale de ce corps constitué, le colonel Farouk Achour.

"Nous avons enregistré plus de 1.119 million d'interventions en 2022, soit une moyenne d'une intervention toutes les 38 secondes", a indiqué le colonel Achour dans une déclaration à la presse, en marge de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile à Tipasa, estimant que ce bilan traduit le "travail colossal" effectué quotidiennement par les agents de la protection civile à travers le pays. Au volet des accidents domestiques, notamment les intoxications au monoxyde de carbone, le même responsable a réitéré "l'importance" de la sensibilisation, assurant qu'un taux de 60% de ces accidents pourrait être évité, si les différents programmes de sensibilisation étaient pris en considération, dont notam-

ment le programme "Un secouriste dans chaque famille". Sur un autre plan, le colonel Achour Farouk a évoqué les actions entreprises, annuellement, par la DGPC "pour développer et moderniser ses performances et améliorer ses moyens de travail, en s'appuyant davantage sur les nouvelles technologies".

Cette année, le thème retenu par l'Organisation internationale de la protection civile pour célébrer cette Journée mondiale (1er mars) est "Rôle des technologies de l'information dans l'évaluation des risques", selon le même responsable.

Il a signalé la mise en service, l'année dernière, par la DGPC, de plusieurs applications technologiques d'évaluation des risques, dans le cadre de la lutte contre les risques majeurs et les accidents domestiques, dont le "plan de wilaya d'identification des risques pour déterminer leur ampleur au niveau de chaque wilaya, en perspective d'une réponse adaptée." Les actions à anticiper englobent plusieurs volets, dont la sensibilisation et le volet opération-

nel dans son axe lié à la formation spécialisée des agents, outre l'axe relatif au renforcement des unités d'intervention en moyens de travail développés, leur formation à leur usage et leur conformité aux normes internationales en vigueur. La Direction générale de la protection civile œuvre, grâce à ces programmes, à consacrer l'un de ses "objectifs prioritaires", représenté par "la réduction du délai des interventions à une moyenne de 10 mn, entre le signalement de l'accident et la dispense des premiers secours", qui est la "norme mondiale" en la matière, selon le colonel Achour.

Parallèlement à ces efforts, le responsable a souligné "l'importance de la formation" à travers la création d'équipes de secours spécialisées, qualifiées pour intervenir dans des zones difficiles et accidentées, et dont les compétences constitueront une "valeur ajoutée" lors de différentes catastrophes et accidents.

Outre l'action humanitaire, la protection civile est dotée d'un rôle avéré dans l'action préventive. En 2022, ce corps a

assuré 18.000 opérations d'accompagnement de projets d'investissement, ayant englobé notamment des établissements accueillant du public, des établissements classés et des immeubles d'habitation. A noter que les autorités locales ont présidé, au siège de la direction de la protection civile de la wilaya, les festivités officielles de la Journée mondiale de la protection civile. Il a été, notamment, procédé à la remise de grades à 34 employés ayant bénéficié de promotions, dont 4 femmes, tandis que 13 parmi eux ont été promus au grade d'officiers supérieurs.

Ces festivités ont, également, englobé l'organisation d'exercices et d'exhibitions, représentés, entre autres, par l'extinction d'un incendie et le sauvetage de blessés. L'opportunité a, aussi, donné lieu à la tenue d'une exposition sur les activités des unités de la protection civile, au nombre de 21 actuellement à Tipasa, dont 3 unités marines, contre seulement quatre (4) unités en 2000, selon les chiffres fournis sur place.

CHLEF

Développer les programmes éducatifs pour lutter contre la déperdition scolaire (rencontre)

Les participants à une rencontre nationale sur "la violence en milieu scolaire" organisée, samedi à Chlef, ont souligné la nécessité de mettre au point des méthodologies et des programmes éducatifs, combiné à une meilleure compréhension de l'environnement social des élèves, afin de prévenir la violence et la déperdition scolaire. Les intervenants à cette rencontre, abritée par le Centre régional de regroupement et de préparation des élites sportives de la cité olympique de Chlef, à l'initiative de la Fédération de wilaya des associations de parents d'élèves, se sont accordés sur la "nécessité de développer les performances de l'établissement éducatif, à travers des programmes d'enseignement et la compréhension de l'environnement social des élèves, tout en recherchant les causes de la violence et de la déperdition scolaire et leur diagnostic".

C'est notamment le cas de l'inspecteur

général au ministère de l'Éducation, Mustapha Benzemrane, qui a souligné la "détermination de la tutelle à lutter contre la violence et la déperdition scolaire, à travers une série de mesures", en dépit, a-t-il dit, du "faible taux d'élèves concernés par ce phénomène (déperdition scolaire), comparativement au nombre d'élèves scolarisés estimé, cette année, à 11 millions à travers 29.400 établissements des trois cycles éducatifs du pays".

"La tutelle est consciente de la nécessité de lutter contre ces phénomènes dans le milieu scolaire, en adoptant différentes approches basées principalement sur les méthodes de prévention, la compréhension de l'environnement social de l'élève, et le développement du système éducatif à travers des programmes d'enseignement", a-t-il ajouté. Le même responsable a, aussi, souligné le rôle des cellules d'écoute et du travail des conseillers d'orientation dans le diagnostic précoce

des comportements anormaux, notamment en bas âge, tout en ancrant une culture de pardon et de non violence. A son tour, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamilia Khair, a appelé les parents d'élèves à adhérer à des associations, en vue de contribuer au suivi et à la protection de leurs enfants et d'accompagner les efforts de la tutelle dans la lutte contre ces deux phénomènes. "La lutte contre ces phénomènes passe par un diagnostic des véritables causes de la violence et le rétablissement de la cohésion dans la famille éducative, notamment de la relation de confiance entre l'élève et l'enseignant" a, pour sa part, estimé le wali de Chlef, Attalah Moulati, à l'ouverture de cette rencontre, destinée aux acteurs du secteur de plusieurs wilayas, et dont l'encadrement a été assuré par des experts du ministère de tutelle, en coordination avec les associations de parents d'élèves.

mêmes éléments ont procédé à la fouille dans le domicile du suspect et à la saisie de cette quantité de drogue". Outre la quantité de drogue, l'opération s'est, également, soldée par la saisie de "téléphones portables et d'un couteau de grande taille", et l'interpellation des suspects qui ont été déferés devant les juridictions compétentes pour "possession et trafic de drogues et constitution d'une bande de malfaiteurs", conclut la source.

ITALIE

Covid-19 : un ex-Premier ministre visé par une enquête

L'ex-Premier ministre italien Giuseppe Conte, en fonction au début de la pandémie de Covid-19, est visé par une enquête pour de possibles négligences dans sa gestion de cette crise sanitaire, ont rapporté mercredi soir les médias.

Le parquet de Bergame, ville lombarde du nord de l'Italie qui avait l'un des principaux foyers de coronavirus à son arrivée en Europe, a clos au bout de trois ans son enquête, selon les principaux quotidiens dont Il Corriere della Sera.

M. Conte, Premier ministre de 2018 à 2021 et actuel président du Mouvement 5 Etoiles (parti populiste dans l'opposition), avait été entendu dès juin 2020 par un magistrat sur la gestion de cette crise.

Les magistrats soupçonnent M. Conte et son gouvernement d'avoir sous-estimé la diffusion du virus bien que les données à sa disposition montraient que la situation à Bergame et la région alentour empirait rapidement, et ce alors que les forces de l'ordre étaient déjà prêtes à isoler ces zones du reste du pays. Les



magistrats leur reprochent en particulier de ne pas avoir créé entre le 3 et le 9 mars 2020 une "zone rouge" comprenant deux communes de cette zone, Nembro et Alzano Lombardo, particulièrement touchées par le Covid-19. C'est ce que

reproche le parquet de Bergame à 19 personnes visées par une enquête préliminaire, dont, outre M. Conte, son ministre de la Santé Roberto Speranza, le président de la région Lombardie Attilio Fontana, toujours en fonction,

et son adjoint à la Santé à l'époque, Giulio Gallera.

De premières "zones rouges" avaient été établies fin février 2020 sur décision du gouvernement dans une dizaine de municipalités lombardes, notamment Codogno, la ville du "patient numéro un".

Selon l'hypothèse formulée par les procureurs de Bergame, qui se basent sur des expertises scientifiques, le confinement de cette zone de Bergame aurait permis de sauver plusieurs milliers de vies.

M. Conte, cité par plusieurs médias dont Il Corriere, a réagi à cette annonce en se disant "serein", assurant "avoir agi avec le plus grand engagement et un grand sens de responsabilité durant l'un des moments les plus durs vécus par notre République".

MADAGASCAR

Le trafic d'espèces sauvages menace la biodiversité (WWF)

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a fait savoir, samedi, qu'environ 64% des espèces protégées saisies au niveau mondial proviennent de Madagascar, affirmant que ce trafic "menace sérieusement la biodiversité dans ce pays".

"Au total, 121 saisies ont été effectuées au niveau mondial entre 2005 et 2020, représentant 144.478 spécimens, principalement des bois précieux, des reptiles, des amphibiens et des hippocampes.

64% de ces saisies proviennent de Madagascar dont 30.875 tortues", a précisé le WWF dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage.

Le trafic prolongé de tortues radiées, une espèce endémique à Madagascar, peut conduire à son extinction d'ici 2050, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

En ce qui concerne les bois précieux, 350.000 arbres ont été abattus illégalement à l'intérieur des aires protégées à Madagascar, et au moins 150.000 tonnes de grumes sujettes à l'exportation, a, en outre, noté le WWF.

Madagascar est l'un des pays les plus riches en biodiversité au monde avec 80% d'espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

ETATS UNIS

Six personnes ont été blessées à Los Angeles (médias)

Six personnes ont été blessées après avoir été poignardées tôt samedi à Los Angeles, la plus grande ville de la côte ouest des Etats-Unis, ont rapporté, dimanche, des médias locaux. L'incident s'est produit à environ 02h15 heure locale dans le centre-ville de Los Angeles après qu'une confrontation entre deux groupes a dégé-

néré en bagarre, a rapporté KABC-TV, citant un porte-parole de la police de Los Angeles. Le suspect, identifié comme un homme dans la trentaine, a été placé en détention par la police, selon la même source. Les six victimes ont été transportées dans un hôpital local, aucune d'entre elles n'ayant reçu de blessure mortelle.

Des centaines de vols annulés suite au passage d'une forte tempête hivernale

Des centaines de vols à travers les Etats-Unis ont été retardés ou annulés samedi suite au passage d'une forte tempête hivernale. Selon le site Web de suivi des vols FlightAware, plus de 700 vols ont été annulés et plus de 1.800 autres ont été retardés au pays à cause

de fortes chutes de neige et des vents. L'aéroport international Logan de Boston a été le plus affecté avec plus de 100 vols annulés samedi.

Le Service météorologique national (NWS) souligne qu'une puissante tempête s'est déplacée dans le nord-est du

pays samedi, apportant de la neige abondante, de la pluie et des vents violents.

Des chutes de neige sont attendues samedi après-midi dans le nord de l'Etat de New York et de la Nouvelle-Angleterre, selon le NWS.

BANGLADESH

Une explosion dans une usine sidérurgique fait 5 morts

Au moins cinq personnes ont été tuées et plus d'une vingtaine ont été blessées dans l'explosion samedi de la centrale d'oxygène de la ville portuaire de Chittagong au Bangladesh, ont indiqué les autorités locales.

L'explosion est survenue

dans la centrale d'oxygène des aciéries Sheema dans la ville industrielle de Sitakunda vers 16h30 (10h30 GMT) faisant prisonniers "beaucoup d'ouvriers" dans l'usine, a indiqué le chef de la police locale, Tofael Ahmed.

"Les pompiers ont maîtrisé le feu et secouru les per-

sonnes qui étaient dans l'usine", a-t-il ajouté. Le chef du district administratif, Mohammad Fakhruzaman, a indiqué qu'au moins cinq personnes avaient été tuées et que 25 autres avaient été blessées dans l'explosion. Une enquête a été ordonnée.

Les incendies et explo-

sions sur des sites industriels sont courants au Bangladesh, où les règles de sécurité sont peu respectées.

En juin de l'année dernière, un incendie et des explosions dans un dépôt de containers dans la même ville avaient fait plus de 50 morts.

Les réfugiés Rohingyas confrontés à une diminution "dévastatrice" de l'aide alimentaire

Des Rohingyas, réfugiés dans des camps surpeuplés au Bangladesh ont raconté jeudi qu'ils luttent pour leur survie après que le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a réduit les rations alimentaires qu'il leur fournissait en raison d'un énorme manque de financement.

En raison d'un déficit de 125 millions de dollars faute de dons suffisants, le PAM a annoncé que l'aide alimentaire mensuelle par personne passerait de 12 à 10 dollars en mars, avertissant que d'autres coupes pourraient être "imminentes" sans un apport financier immédiat.

Cette baisse de l'aide alimentaire a rendu encore plus difficile l'existence déjà très précaire des réfugiés Rohingyas dont un million s'entassent dans des camps surpeuplés au Bangladesh, où ils dépendent de l'aide tout en étant mal nourris.

C'est la première fois que le soutien alimentaire a été réduit depuis que quelque

750.000 Rohingyas ont fui en 2017 la Birmanie à destination du Bangladesh pour échapper aux exactions commises par l'armée birmane à l'encontre de cette minorité musulmane.

Ce s' persécutions font actuellement l'objet d'une enquête sur "des actes de génocide" devant la Cour internationale de Justice (CIJ). Tom Andrews, rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme en Birmanie, a échangé avec des familles réfugiées dans des camps qui doivent déjà réduire leurs rations en denrées de base.

"Revenir sur ces réductions de l'aide alimentaire est littéralement une question de vie et de mort pour les familles Rohingyas", a-t-il déclaré, ajoutant que la situation est un poids "sur la conscience de la communauté internationale".

M. Andrews, qui est mandaté par l'ONU mais n'est pas un responsable de

l'Organisation, a souligné que la malnutrition, l'anémie et les troubles de la croissance sont déjà répandus dans les camps.

Vingt associations représentant les réfugiés ont averti que les réductions de l'aide alimentaire seraient "dévastatrices".

UNION EUROPEENNE

800 millions d'euros consacrés à la protection des océans en 2023

L'Union européenne (UE) a annoncé, jeudi, qu'elle consacrerait en 2023 plus de 800 millions d'euros à des programmes de protection des océans, à l'occasion de l'ouverture à Panama de la conférence mondiale "Notre océan".

"L'UE confirme son ferme engagement pour la gouvernance internationale des océans en annonçant 39 engagements

concrets pour l'année 2023. Ces actions seront financées à hauteur de 816,5 millions d'euros", a annoncé l'UE dans un communiqué relayé par des médias.

Les océans sont exposés désormais à de multiples risques en Europe, dont les plus dangereux sont ceux relatifs à la fonte des glaces et à la pollution.

EL BAYADH 20 interventions chirurgicales endoscopiques programmées à l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh

L'établissement hospitalier public "M'hamed Djermani" de Labiodh Sidi Cheikh (El Bayadh) a programmé 20 interventions de chirurgies endoscopiques, dans le cadre des activités de la semaine médico-chirurgicale d'extraction des calculs des voies biliaires qui ont débuté mercredi, selon le directeur du même établissement de santé.

Ces opérations chirurgicales sont programmées jusqu'au 8 mars en coordination et en coopération avec l'Association nationale des amis des patients, a déclaré Djilali Boudia à l'APS, soulignant que tous les moyens humains et matériels nécessaires à leur réussite ont été mobilisés.

La semaine médico-chirurgicale et les interventions chirurgicales sont encadrées par dix médecins spécialistes et professeurs en chirurgie laparoscopique générale et des volontaires des secteurs public et privé des wilayas d'Oran et d'Alger, a-t-il dit.

Le même responsable a souligné que ces initiatives médicales, concrétisées périodiquement dans le même établissement de santé publique en coordination avec l'Association des amis des patients, ont amplement contribué à la prise en charge des malades et à la réduction des déplacements vers les wilayas du Nord du pays pour des examens médicaux et des chirurgies spécialisées. Ces journées médico-chirurgicales constituent aussi une opportunité de formation continue et d'échange d'expériences entre le personnel médical et paramédical bénéficiaire et le personnel médical et paramédical de l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on fait savoir. A noter que cet établissement hospitalier a enregistré une opération similaire récemment, au cours de laquelle plus de 70 interventions chirurgicales ont été réalisées en oto-rhino-laryngologie (ORL), sous la supervision d'un personnel médical bénéficiaire des wilayas de Tiaret, Béchar et Ain Defla.

PÉDIATRIE L'insuffisance surrénalienne chez l'enfant: une pathologie "trop souvent" ignorée

L'insuffisance surrénalienne chez l'enfant, une pathologie rare, demeure "trop souvent ignorée", ont souligné des spécialistes participants à la 7ème journée du groupe d'endocrinologie-pédiatrie de la Société de pédiatrie de l'Ouest, tenue vendredi à Oran. Dans sa communication intitulée "L'insuffisance surrénale trop souvent ignorée", le Pr Asmahane Ladjouz, spécialiste en endocrinologie pédiatrique au CHU de Bab El Oued (Alger), a indiqué que son service a suivi, entre 2007 et 2017, quelque 300 patients de différentes régions du pays, ce qui indique, selon elle, que cette pathologie n'est pas aussi rare qu'on peut le croire.

Elle a invité les spécialistes participant à cette journée à envisager une éventuelle insuffisance surrénalienne lorsqu'ils observent certains symptômes qui diffèrent selon l'âge de l'enfant.

"Chez un nouveau-né, ces symptômes se caractérisent surtout par des hypoglycémies et des déshydratations, alors que chez l'enfant, les signes risquent d'être moins spécifiques, avec de la fatigue, un noircissement de la peau (une mélanodermie), notamment dans certaines zones comme les plis, les mamelons, les gencives et les parties génitales", a-t-elle expliqué. S'agissant de la prise en charge, elle a expliqué que beaucoup de pédiatres se sont spécialisés dans l'endocrinologie pédiatrique à travers le pays au cours des dernières années. Elle a rappelé l'existence de centres de références dans différentes régions du pays, à Alger, Constantine, Oran, etc.

Pour sa part, la chef de service d'endocrinologie à l'hôpital pédiatrique de Hai El Manzah à Oran, a affirmé que son service a enregistré plusieurs cas d'insuffisance surrénalienne ces dernières années.

Quelque 150 participants ont pris part à cette rencontre scientifique avec un riche programme de conférences animées par des spécialistes de renom sur différentes thématiques comme "physiologie et exploration de la fonction rénale", "l'hypercorticisme de l'enfant: diagnostic et prise en charge", "prise en charge du déficit en hormones de croissance". Des ateliers sur "le syndrome de Cushing", "l'hormone de croissance et l'insuffisance rénale chronique", "diabète de l'enfant, cas cliniques", "RSP (retard staturale-pondérale): quand l'évoquer, comment l'explorer" ont été également prévus par les organisateurs.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 Aucun nouveau cas et aucun décès

Aucun nouveau cas de coronavirus (Covid-19) n'a été enregistré et aucun décès n'a été déploré, de même qu'aucune guérison n'a été recensée ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés demeure, ainsi, inchangé, soit 271.469 cas, celui des décès (6.881) et des patients guéris (182.799 cas) également.

En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, cependant, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène et la distanciation physique.

CANCER Saihi appelle au développement de la recherche scientifique pour le dépistage

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a plaidé, vendredi à Alger, au développement de la recherche scientifique pour le dépistage des facteurs de risque du cancer.

"S'il y a des facteurs environnementaux et alimentaires qui augmentent le risque de développer un cancer, cela ne peut être établi que par le développement de la recherche scientifique afin d'identifier les véritables causes d'atteinte par cette maladie qui a pris de l'ampleur ces dernières années", a fait savoir M. Saihi lors de l'ouverture des travaux du congrès de la Société algérienne de formation et de recherche en Oncologie (SAFRO). Soulignant l'engagement de l'Etat à "fournir tous les types de traitement pour les cancéreux", le ministre a affirmé que "le seul moyen de mettre un terme à la propagation de la maladie est le développement de la recherche pour identifier les facteurs de risque du cancer". Il a appelé,



dans ce cadre, les spécialistes à mettre en place "une cellule de recherche au niveau des Centres anti-cancer (CAC) répartis à travers le pays".

Mettant l'accent sur les volets préventifs qui restent liés, a-t-il dit, au développement de la recherche scientifique, M. Saihi a estimé que l'identification des facteurs de risque du cancer contribuera à la mise en place de

plans de prévention pour lutter contre cette maladie. Concernant les traitements, le ministre a rappelé "les protocoles consensuels" adoptés par les équipes médicales au profit du patient, outre "les soins palliatifs et à domicile" pour la prise en charge des patients dans le cadre de la santé de proximité, insistant sur l'impératif de les généraliser

dans tous les établissements hospitaliers spécialisés dans la prise en charge des cancéreux. Pour sa part, le président de la SAFRO, qui organise cette rencontre scientifique, Pr Adda Bounedjar, a mis en avant l'importance de la prévention et du dépistage précoce et la nécessité de fournir des thérapies innovantes pour réduire le taux d'atteinte du cancer.

Le rôle des associations arabes de lutte contre le cancer du sein mis en avant

Les participants à une rencontre organisée samedi à Alger ont mis en avant le rôle des associations dans la lutte contre le cancer du sein dans le monde arabe, appelant à la création d'une union sous la bannière de la Ligue arabe pour unifier les efforts de lutte face à la maladie et protéger les femmes dans la région arabe.

Lors de cette rencontre, initiée par le ministère de la Santé et l'Association El-Amel de lutte contre le cancer du sein, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a salué, dans une allocution lue en son nom par le SG du ministère, Mohamed Talhi, "le rôle des associations arabes actives dans la lutte contre le cancer du sein pour échanger les expériences et expertises en vue d'accompagner les

patients sur les plans psychique et social, mais aussi pour améliorer le traitement dans le souci de réduire le taux de mortalité".

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Nouhou Hamadou, a salué le rôle de la société civile dans la sensibilisation à la lutte contre cette maladie, appelant à "plus de solidarité" et à la mise à disposition des ressources nécessaires pour lutter contre la maladie.

A ce propos, la présidente de l'Association El-Amel, Mme Hamida Kitab, a émis le souhait de créer une union sous la bannière de la Ligue arabe pour joindre les efforts de ces associations à ceux des gouvernements afin de

réduire le taux de prévalence et de mortalité. De son côté, Mme Milani de l'Union internationale contre le cancer a affirmé sa disponibilité pour accompagner les pays arabes et africains dans la lutte contre cette maladie à l'origine d'un taux élevé de mortalité chez les femmes à travers le monde.

Différentes expériences d'associations en matière de lutte, de prise en charge et de dépistage précoce de cette maladie ont été présentées à l'occasion.

Cette réunion devrait être sanctionnée, ce dimanche, par la Déclaration d'Alger et de recommandations à soumettre au Secrétaire général de la Ligue arabe pour la création d'une Union d'associations actives dans le domaine de la lutte contre le cancer du sein.

"Mars bleu" de prévention du cancer colorectal à Annaba: programme intense de sensibilisation

L'association de lutte intemporelle et soutien aux cancéreux (ALISC) d'Annaba a lancé un programme intense de sensibilisation dans le cadre de la manifestation "Mars bleu" de prévention et de dépistage du cancer colorectal, a indiqué samedi un communiqué de l'association.

Le programme prévoit un travail de proximité de communication directe avec l'ensemble des milieux sociaux et professionnels ainsi que l'organisation d'activités sportives, culturelles et de divertissement pour diffuser la culture de prévention de ce cancer, selon l'association.



Le lancement de ce programme a donné lieu à la distribution de dépliants de prévention du cancer colorectal, de l'importance d'une

alimentation et d'un mode de vie sains, a-t-on souligné dans le document.

Le programme prévoit aussi des sorties récréatives

vers la forêt de Seraïdi au profit des jeunes qui seront saisis pour mettre en garde contre les facteurs cancérigènes et appeler à la pratique de sport comme moyen de prévention.

Des concerts de musique figurent aussi dans ce programme de diffusion de la culture préventive en plus d'actions de solidarité en direction des malades admis au centre anti-cancer d'Annaba.

Le cancer colorectal est le deuxième plus répandu et plus mortel cancer dans le monde, selon la même source.

AFRIQUE

Recul des cas de choléra mais décès stables et risques dus aux inondations (OMS)

En forte hausse en début d'année, le nombre de nouveaux cas de choléra en Afrique a reculé de 37% la semaine dernière, mais les inondations en Afrique australe présentent un risque élevé de propagation, a indiqué jeudi le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les nouveaux cas sont tombés à 2.880 au cours de la semaine qui s'est terminée le 26 février, soit une baisse de 37% par rapport à la semaine précédente où 4.584 cas avaient été enregistrés, a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, lors d'une conférence de presse virtuelle.

Cependant, a-t-elle précisé, le nombre de décès est resté "pratiquement inchangé", passant de 82 à 81 au cours de la même période.

Dans un communiqué, l'OMS note que les fortes inondations dues aux pluies saisonnières et aux cyclones tropicaux en Afrique australe augmentent le risque de propagation de la maladie et menacent de saper les efforts de lutte contre les épidémies.

Selon l'OMS, des cas de choléra sont signalés actuellement dans douze pays africains, dont



le Malawi "qui connaît la pire épidémie de choléra de son histoire". Dans ce pays, "l'augmentation des précipitations ralentit les efforts de lutte contre l'épidémie dans certaines régions, les équipes d'intervention ayant des difficultés à atteindre les personnes ayant besoin d'aide en raison de routes inaccessibles et de dom-

pages aux infrastructures. Certaines unités de traitement du choléra ont été inondées", d'après l'OMS. Au Mozambique, touché le 24 février par une tempête tropicale, une épidémie de choléra touche six des 11 provinces, selon l'OMS. Le pays a connu une forte augmentation de cas depuis décembre 2022. La vac-

ination est en cours. A Madagascar, le choléra a été signalé pour la dernière fois en 2000. Mais des cyclones ont frappé l'île en janvier et février et provoqué des inondations, qui ont entraîné une recrudescence du paludisme et accru le risque d'épidémies de choléra, a expliqué le professeur Zely Arivelo Randriamanantany, ministre malgache de la Santé.

"Nous renforçons notre soutien aux pays pour accroître la capacité de détection des maladies, livrer des fournitures médicales et intensifier la préparation dans les régions à risque d'inondation", a dit le Dr Moeti. Lors de son briefing hebdomadaire du 9 février, l'OMS-Afrique s'était alarmée d'une "augmentation exponentielle" sur le continent du nombre de cas de choléra, qui avait atteint au cours du premier mois de 2023 plus de 30% du total de cas enregistrés en 2022.

LIBAN

L'ONU et le LHF octroient 9,5 millions de dollars pour combattre l'épidémie de choléra

L'Organisation des Nations unies (ONU) et le Fonds humanitaire pour le Liban (LHF) ont octroyé 9,5 millions de dollars américains pour prévenir la propagation du choléra au Liban, a indiqué mercredi un porte-parole de l'ONU.

Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré que les fonds provenant du Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU et des fonds humanitaires des organisations non gouvernementales étaient destinés à venir en aide à plus de 1,5

million de personnes au Liban, y compris les réfugiés de Syrie et de Palestine.

"L'équipe de l'ONU au Liban, dirigée par le coordonnateur résident et coordonnateur des opérations humanitaires pour le Liban, Imran Riza, travaille avec les autorités et les partenaires pour lutter contre la propagation du choléra dans un pays déjà en proie à une grave crise économique et financière", a noté M. Dujarric.

"Il y a eu plus de 6.500 cas suspects et confirmés de choléra et 23 décès associés depuis que le premier cas a été signalé il y a

cinq mois." Il a précisé qu'au 15 février, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé et du Groupe international de coordination, 1,1 million de vaccins oraux contre le choléra avaient été administrés.

La campagne de vaccination qui a débuté à la mi-novembre 2022 avait un taux de couverture de plus de 90 % à la fin de l'année dernière.

Le Liban souffre d'une crise économique et financière, qui a débuté en 2019 et a plongé plus de 80 % de la population dans la pauvreté.

GHANA

14 cas confirmés de la fièvre de Lassa, dont un décès

Le Ghana a confirmé avoir recensé 12 nouveaux cas de la fièvre de Lassa depuis dimanche, portant à 14 le nombre total d'infections à ce jour, dont un décès, selon un communiqué publié mercredi par le Service de santé du Ghana.

Ces 12 nouveaux cas étaient des contacts proches des deux cas confirmés précédemment et ils ont été identifiés grâce à un traçage des contacts, selon le Service de santé du Ghana. Le Ghana a dans un premier temps déclaré deux cas confirmés de la fièvre de Lassa dimanche, précisant que l'une des personnes infectées était décé-

dée de la maladie, de sorte que le nombre actuel de cas actifs confirmés s'élève à 13.

"Les 13 cas sont en vie et dans un état stable, et ils sont pris en charge dans les établissements de santé désignés. Au total 97 contacts ont été identifiés, et les efforts se poursuivent pour identifier davantage de contacts", ajoute ce communiqué.

La fièvre de Lassa est provoquée par le virus de Lassa, qui se transmet aux humains par contact avec de la nourriture ou des objets domestiques contaminés par des excréments de rongeurs.

ETATS UNIS

La grippe saisonnière a fait 18.000 décès à ce jour, selon le CDC

La grippe saisonnière a fait à ce jour au moins 26 millions de malades aux Etats-Unis, avec 290.000 hospitalisations et 18.000 décès, selon les dernières estimations publiées vendredi par le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Un total de 117 décès dus à la grippe

chez les enfants ont été signalés, selon lui.

Le nombre et le taux hebdomadaire d'hospitalisations liées à la grippe ont continué de baisser dans le pays.

Environ 1.500 personnes ont été hospitalisées pour la grippe au cours de la semaine se terminant le 25 février, selon les données du CDC. Celui-ci recommande

que toute personne âgée de 6 mois et plus soit vaccinée contre la grippe une fois par an aussi longtemps que l'activité grippale se poursuit. Il existe également des antiviraux contre la grippe sur ordonnance qui peuvent être utilisés pour traiter la grippe et doivent être pris le plus tôt possible, indique le CDC.

La Californie met officiellement fin à l'état d'urgence lié à la COVID-19

L'état d'urgence lié à la COVID-19 en Californie, l'état le plus peuplé des Etats-Unis, a officiellement pris fin mardi, près de trois ans après que le gouverneur Gavin Newsom a émis le premier décret de confinement du pays.

M. Newsom a publié mardi une proclamation mettant fin à l'état d'urgence lié à la COVID-

19. Depuis mars 2020, l'état d'urgence donnait à M. Newsom le pouvoir de suspendre ou de modifier les lois en Californie pour lutter contre la propagation de la COVID-19.

"Les personnes qui ont perdu la vie à cause de la COVID, les personnes qui ont perdu des voisins et des êtres chers, nous le déplorons et

sommes toujours attristés par cela", a dit Mark Ghaly, secrétaire à la santé et aux services sociaux de Californie, ajoutant: "Mais arriver à ce point où nous nous sentons prêts à lever l'état d'urgence pour aller de l'avant, c'est une grande affaire pour les Californiens de tout l'état." A ce stade de la pandémie, la plupart des gens ont une cer-

taine forme d'immunité contre la COVID-19, grâce à la vaccination ou à l'infection, ou les deux, a de son côté déclaré De an Blumberg, chef des maladies infectieuses pédiatriques à l'Université de Californie.

"Le risque de maladie grave est moindre à ce stade, mais il n'est pas nul", a averti M. Blumberg.

IRAN

Nouveaux cas d'intoxication d'écolières

De nouveaux cas d'intoxication d'écolières iraniennes ont été répertoriés samedi dans au moins cinq provinces par les médias, alors que le mystère persiste sur cette affaire.

Des dizaines de jeunes filles ont été transférées dans des hôpitaux des provinces de Hamedan (ouest), Zanjan et d'Azərbayjan occidental (nord-ouest), de Fars (sud) et d'Alborz (nord), ont rapporté les agences Tasnim et Mehr.

L'état de santé général de ces élèves, prises de troubles respiratoires, d'étourdissements ou de maux de tête, n'est pas considéré comme grave, selon elles.

Au total, plusieurs centaines de cas d'intoxication au gaz dans des dizaines d'établissements ont été signalés au cours des trois derniers mois, notamment dans la ville de Qom.

Cette affaire mystérieuse a provoqué des mobilisations de parents d'élèves s'inquiétant pour leurs enfants et demandant aux autorités d'agir.

Le président iranien Ebrahim Raisi a demandé vendredi aux ministères de l'Intérieur et du Renseignement de "faire échouer le complot de l'ennemi qui vise à créer la peur et le désespoir de la population".

Et le gouvernement a annoncé une enquête sur les origines de l'empoisonnement, mais aucune arrestation n'a été annoncée à ce stade.

COSTA RICA

Etat d'urgence dans le nord du pays en raison de la contamination de l'eau

Le Costa Rica a déclaré jeudi l'état d'urgence dans plusieurs districts du nord du pays à la suite d'une contamination de l'eau potable par du mercure provenant d'une exploitation minière illégale dans une zone proche.

"J'ai signé aujourd'hui une déclaration d'urgence pour la population de Crucitas qui nous permettra d'utiliser les ressources du fonds d'urgence de la CNE (Commission nationale d'urgence) et les procédures administratives nécessaires pour régler la situation de ces personnes", a annoncé le président Rodrigo Chaves lors d'une conférence de presse.

La pollution des eaux dans la région avait été signalée par des maires et des riverains, qui ont été provisoirement dotés de camions-citernes pour s'approvisionner en eau potable pendant que des enquêtes étaient menées.

"Nous allons agir à fond sur cette question, il y a des drones en route", a déclaré M. Chaves.

"Il y a des rapports sur des actions illégales incroyables auxquelles nous allons devoir nous attaquer et en raison de la délicatesse de la situation, nous n'allons pas entrer dans les détails", a-t-il ajouté. Depuis novembre 2022, une "augmentation du niveau de contamination des systèmes et des sources d'eau potable en raison de la présence de mercure supérieure aux niveaux acceptables" a été détectée dans plusieurs villes de la région, indique le décret d'urgence.

Les localités concernées par la déclaration d'urgence sont Crucitas, El Roble, Chamorro, Chorreras, Llano Verde et El Jocote, ainsi que toutes les petites villes situées à l'intérieur des terres du nord du Costa Rica, près de la frontière nicaraguayenne.

La zone nord est envahie par des orpailleurs qui se sont consacrés à l'extraction de l'or en utilisant des produits chimiques qui, selon les organisations environnementales, ont causé de graves dommages aux sols et aux rivières de la région. La plupart des activités illégales d'orpaillage au Costa Rica ont lieu dans la zone nord de Crucitas, où la société minière canadienne Infinito Gold avait l'intention de développer un projet d'extraction, mais a été bloquée par les tribunaux en raison de l'impact environnemental qu'il entraînerait. Les mineurs clandestins extraient désormais les métaux du gisement de manière illégale et les traitent avec du mercure ou du cyanure. L'exposition de l'homme à ces produits peut entraîner de graves conséquences pour la santé, voire la mort, selon des sources scientifiques et médicales.

REMONTÉES ACIDES QUELS ALIMENTS ÉVITER PENDANT LA GROSSESSE ?

Aigreurs, brûlures d'estomac, remontées acides, le système digestif est mis à rude épreuve pendant la grossesse. Découvrez les conseils de Magali Le Mardeley, diététicienne, pour limiter ces petits maux.

"Si tu as des remontées acides, c'est parce que ton bébé aura beaucoup de cheveu !" Voilà l'un des lieux communs les plus emblématiques de la grossesse ! Cette explication n'est évidemment qu'un mythe et ces petits désordres gastriques ont bien d'autres origines.

Pendant la grossesse, non seulement l'utérus appuie sur l'estomac mais les sécrétions gastriques sont également réduites de 40%, ce qui entraîne un ralentissement du transit, explique la diététicienne. On observe une diminution du tonus du cardia, qui est la porte d'entrée de l'estomac. Les aliments ingérés vont alors, sous l'effet de la compression, remonter vers l'œsophage qui n'est pas du tout fait pour accueillir ces sécrétions acides", ajoute-t-elle.

Remontées acides : les règles hygiéno-diététiques

Grossesse ou pas, nous avons bien souvent tendance à manger trop vite, dans la précipitation, sans prendre le temps de profiter réellement du repas. Un très mauvais calcul, d'autant plus pour les femmes enceintes dont le système digestif est très chahuté.

"Avant de se mettre à table, on prend le temps de se poser, de respirer. L'idéal est de consacrer quelques minutes par exemple pour lire un article ou faire quelques exercices de sophrologie", recommande Magali Le Mardeley.

Cette dernière insiste sur la nécessité de manger assis, lentement, dans le calme et de bien mâcher. "Pour diminuer le volume de nourriture ingérée en une fois, on peut fractionner les repas en faisant par exemple trois repas et deux collations", ajoute-t-elle.



Remontées acides : les aliments à éviter pendant la grossesse

Les remontées acides ne sont pas systématiques pendant la grossesse et ne concernent pas toutes les futures mamans.

"Il faut aussi garder à l'esprit que ces problèmes sont transitoires et liés au contexte du corps qui est plus ou moins apte à digérer certains aliments", rassure la diététicienne. Pour réduire les douleurs et l'inconfort, certains aliments sont à éviter.

Cette liste est évidemment à adapter aux

symptômes et à la sensibilité propres à chacune.

Liquides : les boissons gazeuses, les boissons sucrées, les jus d'orange, les jus de tomates

Fruits : agrumes, kiwis, ananas

Légumes : choux, oignons, poireaux, pois, salsifis, oseille, navets, concombres, choux-fleurs, artichauts, radis.

Viandes : les viandes grasses ou en sauce, l'échine de porc, l'entrecôte, la côtelette d'agneau

Poissons : les poissons gras comme le saumon

doivent être consommés avec modération. Recommandé pendant la grossesse pour sa richesse en oméga 3 et 6, le saumon peut être consommé par exemple en faisant deux petites portions plutôt qu'une grosse.

Fromages à pâte à moississures
Les fruits oléagineux : cacahuètes, noix, amandes etc.

Mieux vaut également éviter les aliments frits, les plats industriels préparés, la charcuterie, le pain frais chaud, les pâtisseries.

Grossesse : les remèdes homéo contre les remontées acides

Une sensation de brûlure dans l'œsophage accompagnée de remontées laissant un goût amer dans la bouche : les remontées acides touchent près de la moitié des futures mamans au dernier trimestre. Le traitement homéo selon les symptômes.

Une femme enceinte sur deux souffre de remontées acides au 3e trimestre de la grossesse. La faute aux hormones qui provoquent un relâchement des tissus et ralentissent la digestion, et à l'utérus qui prend de plus en plus de place et comprime l'estomac. Bénin, ce reflux n'en reste pas moins difficile à supporter au quotidien et gêne parfois les jours et les nuits des futures mamans.

Dans tous les cas, prenez 5 granules de Robinia Pseudo-Acacia 5CH avant chaque repas et au coucher. Puis, selon les symptômes, optez pour les remèdes suivants :

- Si reflux brûlant et acide jusque dans la bouche. Aggravation la nuit, après les repas et les aliments gras : Iris versicolor 5CH.

- Quand : 5 granules avant les repas et au coucher
- Si brûlures aggravées au coucher et dans la nuit. Amélioration par la chaleur interne (boisson chaude) ou externe (bouillotte) : Arsenicum album 7CH.

- Quand : 5 granules avant les repas et au coucher
- Si le reflux s'accompagne d'éruptions avec ballonnements et flatulences : Kalium carbonicum 9CH.

- Quand : 5 granules au coucher
- Si gêne ou douleur du côté gauche. Aggravation des brûlures par les aliments sucrés qui sont recherchés : Argentum nitricum 7CH.

- Quand : 5 granules avant les repas
- Si sensation de brûlures chez une femme longiligne, aggravées le soir : Phosphorus 9CH.

- Quand : 5 granules en fin de journée
- Si brûlures et douleurs au ventre. Consultez un médecin si les brûlures d'estomac sont très intenses ou si votre état empire.

Illustration : F. B.

GROSSESSE PEUT-ON VRAIMENT PARLER DE «NAUSÉES MATINALES» ?

Des chercheurs britanniques affirment que l'expression "nausées matinales" est mal choisie, puisque les nausées et les vomissements peuvent survenir tout au long de la journée pendant la grossesse.

Pendant le premier trimestre de grossesse, 50 % à 70 % des femmes enceintes souffrent de "nausées matinales". Caractérisées par des envies de vomir (nausées), des vomissements et un sentiment de malaise général, ces "nausées matinales" sont liées aux bouleversements hormonaux qui ont lieu dans le corps de la femme enceinte - elles sont donc parfaitement normales ! Des nausées "matinales", vraiment ? Des chercheurs de la University of Warwick (en Angleterre) affirment que l'expression n'est pas idéale, dans la mesure où ces fameuses "nausées matinales" peuvent en réalité... survenir tout au long de la journée. Pour appuyer leur propos, les chercheurs ont travaillé avec un groupe de 256 femmes enceintes : celles-ci ont soigneusement noté leurs symptômes pendant leurs 6 premiers jours de grossesse.

COMMENT ATTÉNUER LES NAUSÉES MATINALES PENDANT LA GROSSESSE ?

Pour prévenir les "nausées matinales" (tout au long de la journée), commencez par fractionner votre apport alimentaire : au lieu de faire 3 gros repas par jour, optez pour 5-6 collations légères et gardez toujours à portée de main un petit en-cas sain (une poignée d'amandes, un carré de chocolat noir, une galette de riz...).

Quand l'envie de vomir survient, piochez dans ces "astuces de grossesse" qui fonctionnent : Mâchez un morceau de gingembre frais : ce remède ancestral a été validé par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour stopper les nausées et les vomissements. Pressez fortement le point d'acupuncture "anti-nausées" qui se trouve sur la face interne du bras, à 3 travers de doigts en dessous du poignet, entre les

tendons. Baptisé P6 (ou "point Neiguan"), ce point d'acupuncture est reconnu en médecine traditionnelle chinoise. Buvez une tisane de mélisse et de serpolet, deux plantes connues en phytothérapie pour apaiser les envies de vomir et les vomissements pendant la grossesse. Attention ! Les huiles essentielles sont strictement interdites avant le troisième mois de grossesse !



LES REMÈDES NATURELS ANTI-NAUSÉES

Près de 80 % des femmes ont des nausées au premier trimestre de leur grossesse. Si elles doivent éviter les médicaments, elles peuvent essayer ces remèdes sans danger.

LA PHYTOTHÉRAPIE SOULAGE LES AIGREURS D'ESTOMAC

Des plantes actives contre l'acidité gastrique et les nausées aident à soulager les nausées. Vous les trouverez sous forme de gélules dans les magasins bio ou en vrac dans les herboristeries. Les comprimés à base de jus de pomme terre aident les sensations de brûlure et les aigreurs : Anti-acide (Iah, Herbolistique), 3 comprimés par jour, à croquer ou à sucer avant les repas.

GROSSESSE ET NAUSÉE : L'HOMÉOPATHIE ADAPTÉE À CHAQUE CAS

Si les nausées s'accompagnent de ballonnements, de problèmes circulatoires : Sepia 15 CH, 1 dose par semaine. Avec d'autres remèdes plus ciblés si besoin. Si elles sont soulagées par l'air frais : Tabacum composé.



d'artichaut, de chardon-marie, de mélisse, de chrysanthellum ou d'angélique (deux ou trois à la fois). Faites infuser. Prenez 3 ou 4 tasses avant les repas ou dès l'apparition des nausées.

GROSSESSE ET NAUSÉE : L'HOMÉOPATHIE ADAPTÉE À CHAQUE CAS

Si elles sont diminuées par les repas et la prise de la nourriture : Antimonium crudum 9 CH. Si elles sont calmées par les vomissements : Nuxvomica 9 CH. Si vous souffrez en plus de migraines : Iris versicolor 9 CH. S'il existe des brûlures de l'œsophage et des vomissements brûlants : Kreosotum 7 CH. En cas de faiblesse ou de dégoût aggravé par les mouvements ou la vue des aliments : Colchicum 9 CH. 2 ou 3 granules avant les repas ou lors des nausées (jusqu'à 8 fois par jour).

En cas de dégoût des aliments : Ignatia 15 CH, 3 granules matin et soir.

GROSSESSE ET NAUSÉE : LES REMÈDES NATURELS

Au réveil, buvez un verre d'eau à température ambiante, avec un peu de jus de citron. Dans la journée, grignotez une biscotte, une banane ou des fruits secs, par exemple, pour ne pas avoir l'estomac vide. Dans tous les cas, évitez les aliments gras et très épicés. Essayez le gingembre.

La forme séchée est plus facile à consommer : 1 ou 2 gélules par jour sans dépasser 2 g (en pharmacie). Vous pouvez aussi le prendre frais, à croquer ou à sucer.

En infusion : râpez 1 ou 2 cm dans une théière d'eau bouillante, laissez infuser 10 minutes puis tamisez. Ajoutez un peu de miel si besoin pour adoucir le goût. Boire 1 tasse jusqu'à 4 fois par jour. Espacez des améliorations

UN REMÈDE DE GRAND-MÈRE CONTRE LES REMONTÉES ACIDES

Reflux, stress, repas copieux ou pris sur le pouce... notre estomac a de quoi être malmené ! Pour soulager brûlures et remontées acides, nos grands-mères avaient une solution étonnante : boire un jus de pomme de terre crue.

La pomme de terre est un aliment relativement alcalin, autrement dit, elle neutralise l'excès d'acidité. En boire le jus prévient ainsi des aigreurs d'estomac provoquées par une augmentation des sécrétions acides en cas de stress ou après un repas trop copieux, par exemple. De plus, grâce à sa teneur en cellulose - des fibres alimentaires non solubles -, le tubercule agit comme un pansement gastrique et protège les muqueuses du tube digestif. Ce qui est parfait pour limiter la désagréable sensation de gorgée en fin de déglutition par les re-



montées acides en cas de reflux gastro-œsophagien !

LES BONS RÉFLEXES

- Ne pas consommer de pommes de terre vertes ou germées. Comme de nombreux autres légumes, elles renferment en effet de la solanine, une substance produite par le tubercule pour se protéger des insectes. Cette substance étant toxique pour l'homme, son ingestion en grande quantité peut être responsable de divers troubles digestifs, tels que nausées, diarrhées...

- Les conserver dans un endroit sombre, bien sec et aéré. Éviter la congélation, qui les fait noircir.

- Demander un avis médical dans le cas où les brûlures d'estomac ou les remontées acides persistent.

LA RECETTE DU JUS DE POMME-DE-TERRÉ CRUE

Brossez deux pommes de terre, de préférence bio, sous l'eau froide. Enlever les éventuels "yeux" (des points noirs) et les parties abîmées. Couper les pommes de terre en petits morceaux, sans enlever la peau.

Mettre les morceaux dans une centrifugeuse ou un extracteur de jus.

Presser et ajouter un demi-verre d'eau si le résultat semble trop épais. Ajouter le jus d'une demi-carotte ou encore une cuillerée à café de miel pour adoucir le goût, pas très agréable. Boire un demi-verre de la préparation trois fois par jour, avant chaque repas.

SAHARA OCCIDENTAL Le Président Ghali salue les relations "privilégiées" d'amitié et de coopération avec le Nigeria

Le président sahraoui et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a salué les relations "privilégiées" d'amitié et de coopération entre son pays et le Nigeria, exprimant son souhait de les élargir et de les porter à un niveau supérieur au mieux des intérêts des deux pays et peuples.

Le président Ghali a exprimé, dans un message de félicitations adressé à M. Asiwaju Bola Ahmed Tinubu suite à son élection à la tête du Nigeria, son aspiration à œuvrer avec son homologue nigérian et son gouvernement, dans un avenir proche, en vue d'élargir et approfondir les relations bilatérales et leur porter à un niveau supérieur au mieux des intérêts des deux pays et peuples".

M. Ghali a, en outre, "haute-ment salué" les relations privilégiées d'amitié et de coopération entre la République du Nigeria et la République sahraouie. Le président Brahim Ghali a également fait part dans son message, de "la

reconnaissance du peuple sahraoui pour la solidarité, l'aide généreuse, ainsi que la position de principe à laquelle est attaché le Nigeria et son peuple, soutenant la décolonisation du Sahara occidental, la dernière colonie d'Afrique", a indiqué samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Par ailleurs, le président sahraoui a salué le rôle du Nigeria aux plans continental et international pour "défendre les principes et les objectifs de l'Union africaine (UA) qui assurent l'unité, la cohésion et la complémentarité entre les Etats africains, mais aussi leur droit à la paix, le développement et la prospérité".



CORNE DE L'AFRIQUE Des centaines de milliers de déplacés ont besoin d'aide (HCR)

Des centaines de milliers de personnes continuent d'être déracinées de leurs foyers à la recherche de sécurité et d'assistance dans la Corne de l'Afrique, alors que la sécheresse entre dans une sixième saison sans pluie, a indiqué l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

"Les déplacements continuent à aug-

menter alors que des millions de personnes originaires de Somalie, d'Éthiopie et du Kenya luttent pour survivre dans un contexte de pénurie d'eau, de faim, d'insécurité et de conflit", a déclaré mardi à Genève, Olga Sarrado, porte-parole du HCR.

Rien qu'en Somalie, depuis le début de l'année, plus de 287.000 personnes

ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison du conflit et de la sécheresse.

Au total, plus de 1,7 million de personnes ont été déplacées en Éthiopie et en Somalie en raison de la sécheresse, la plupart l'année dernière, selon les données du HCR.

C'est dans ce contexte que le HCR appelle à une aide urgente.

"Comme la sécheresse et l'insécurité persistent en 2023, les besoins humanitaires devraient également augmenter", a fait remarquer la porte-parole du HCR.

Sans fin immédiate en vue de l'une des sécheresses les plus longues et les plus sévères jamais enregistrées, le HCR lance un appel pour 137 millions de dollars afin de fournir une aide vitale à 3,3 millions de réfugiés et de personnes déplacées internes qui ont été forcés de fuir leur foyer en quête de sécurité et d'assistance.

"Nous continuons à appeler à davantage de solidarité pour protéger, aider et autonomiser les communautés touchées par la sécheresse et sauver des millions de vies", a ajouté Mme Sarrado.

MALI Deux employés du CICR enlevés (CICR)

Deux employés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été kidnappés samedi au Mali, a indiqué la branche malienne de l'ONG sur Twitter. "Nous confirmons l'enlèvement de deux de nos collègues ce matin entre Gao et Kidal", précise le CICR. Présent au Mali depuis 32 ans, le CICR est une organisation neutre, indépendante et impartiale. "Nous demandons de ne pas spéculer sur cet incident afin de ne pas rendre plus difficile sa résolution", a-t-il ajouté.

Depuis 2012, le Mali est en proie à une grave crise sécuritaire et les violences, notamment les enlèvements d'étrangers et de Maliens, sont fréquentes. Les motifs de ces kidnappings vont des demandes de rançon aux actes de représailles. En février, un médecin de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui avait été enlevé dans le pays a été libéré.

CENTRAFRIQUE La MINUSCA prête à apporter son soutien pour la libération des 20 soldats pris en otage par les rebelles

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a annoncé mercredi qu'elle était prête à apporter son soutien aux autorités centrafricaines pour la libération des 20 soldats des forces gouvernementales centrafricaines pris en otage par les rebelles.

Le 14 février dernier, une vingtaine d'éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) ont été pris en otage par les éléments de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) au village Sikikédé dans la préfecture de la Vakaga, dans le nord-est de la République centrafricaine (RCA). Les 20 soldats

des forces nationales pris en otage à la suite de l'attaque des rebelles perpétrée aux alentours de Sikikédé sont "une préoccupation importante que nous discutons avec le gouvernement centrafricain et les forces nationales.

Nous allons apporter tout le soutien qui nous sera demandé par les autorités nationales", a déclaré Valentine Rugwabiza, cheffe de la MINUSCA.

Concernant la résurgence de l'utilisation des engins explosifs par les rebelles de la CPC dans le pays, Mme Rugwabiza a indiqué que la mission onusienne poursuivrait les formations d'équipes de recherche et de détection au sein des bataillons des régions

exposées et appuierait directement les autorités nationales dans l'amélioration de leur capacité à prévenir et à

lutter contre l'utilisation des engins explosifs et d'autres moyens d'agression ou de déstabilisation.

AFRIQUE DU SUD L'Afrique du Sud accueillera le sommet des BRICS fin août

L'Afrique du Sud accueillera le sommet des BRICS dans la province de Gauteng du 22 au 24 août, a déclaré jeudi le ministre à la Présidence, Mondli Gungubele. Le sommet de cette année se tiendra sous le thème : "Les BRICS et l'Afrique : un partenariat pour une croissance mutuellement accélérée, un développement durable et un multilatéralisme inclusif", selon le ministre. Les BRICS comprennent le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Cette dernière assume la présidence des BRICS depuis le 1er janvier 2023, succédant à la Chine.

NIGERIA Le candidat Obi veut contester sa défaite en justice

Le candidat à la présidence du Nigeria Peter Obi, arrivé troisième lors de l'élection du 25 février remportée par Bola Tinubu, du parti au pouvoir, a annoncé jeudi qu'il allait saisir la justice pour contester les résultats.

"Nous allons explorer toutes les options légales et pacifiques pour récupérer notre mandat. Nous avons gagné l'élection et nous le prouverons aux Nigériens", a affirmé M. Obi du Parti travailliste (LP).

Selon la Commission électorale (Inec), Bola Ahmed Tinubu, a remporté l'élection présidentielle avec plus de 8,8 millions de voix, soit 36% des suffrages, à l'issue d'un scrutin contesté par l'opposition qui dénonce des fraudes "massives".

Candidat du Congrès des progressistes (APC), l'ancien gouverneur de Lagos succédera au président sortant Muhammadu Buhari, critiqué de toutes parts pour son bilan déplorable et ses deux mandats marqués par l'explosion de la pauvreté et de l'insécurité.

Favori de la jeunesse, Peter Obi est lui arrivé troisième avec 25% des voix, une première dans l'histoire démocratique du Nigeria pour un outsider des deux principales formations politiques.

Le deuxième est l'ancien vice-président Abubakar (29%) du principal parti d'opposition (PDP). Mercredi, M. Tinubu a appelé ses adversaires à "faire équipe ensemble" : "Je vous demande de nous rejoindre pour que nous puissions commencer à reconstruire ensemble notre foyer national". Les candidats qui veulent contester l'élection ont 21 jours après l'annonce des résultats pour saisir la justice.

Les forces nigérianes sauvent 14 civils kidnappés dans le nord du pays

Les forces nigérianes ont sauvé 14 personnes qui étaient retenues en otage par des bandits dans l'Etat de Kaduna, dans le nord du pays, a indiqué samedi un responsable local.

La mission de sauvetage a été récemment effectuée par les forces nigérianes qui se sont lancées dans une opération ciblant une cache des bandits, a indiqué le commissaire à la Sécurité intérieure et aux Affaires intérieures de l'Etat de Kaduna, Samuel Aruwan, dans un communiqué.

Les soldats ont tué l'un des bandits, tandis que les autres bandits se sont enfuis en déroute, a dit M. Aruwan, ajoutant que toutes les personnes secourues étaient saines et sauvées et qu'elles seraient examinées avant de retrouver leurs familles.

Le commissaire n'a pas révélé la date exacte de l'opération, précisant que la cache des bandits avait été détruite par les soldats au cours de la bataille.

Ces derniers mois, le Nigeria a été le théâtre de plusieurs attaques armées qui ont fait des morts et ont donné lieu à des enlèvements.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Un nouveau cessez-le-feu obtenu entre le gouvernement et le M23

Le président angolais Joao Lourenço a obtenu un nouveau cessez-le-feu entre les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) et la partie de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé le président de la RDC Félix Tshisekedi, au cours d'un point de presse tenu à Kinshasa samedi.

Ce nouveau cessez-le-feu va entrer en vigueur à partir de mardi prochain sur l'ensemble des zones où les combats sont en cours entre les forces armées de la RDC et les rebelles du M23, a-t-il été indiqué.

Depuis le début de l'année, des centaines de milliers de personnes ont été forcées de fuir leur maison pour trouver refuge dans les sites des déplacés autour de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est), où s'intensifient les combats entre les rebelles et les forces gouvernementales.

ONU Accord sur le traité international pour protéger la haute mer

Les Etats membres de l'ONU se sont mis d'accord samedi sur le premier traité international de protection de la haute mer, destiné à contrecarrer les menaces qui pèsent sur des écosystèmes vitaux pour l'humanité.

"Le navire a atteint le rivage", a déclaré la présidente de la conférence Rena Lee.

Après plus de 15 ans de discussions, dont quatre années de négociations formelles, la troisième "dernière" session à New York a finalement été la bonne, ou presque.

Les délégués ont finalisé le texte au contenu désormais gelé sur le fond, mais il sera formellement adopté à une date ultérieure après avoir été passé au crible par les services juridiques et traduit pour être disponible dans les six langues officielles de l'ONU.

Malgré tout, "c'est une étape majeure", a commenté avant l'accord Ver-



ronica Frank, de Greenpeace, soulignant qu'il faudrait toutefois prendre garde à ce que ce processus ne soit pas "une porte dérobée pour rouvrir des questions".

La haute mer commence où s'arrêtent les zones économiques exclu-

sives (ZEE) des Etats, à maximum 200 milles nautiques (370 km) des côtes et n'est donc sous la juridiction d'aucun Etat.

Même si elle représente plus de 60% des océans et près de la moitié de la planète, elle a longtemps été ignorée dans le combat environnemental, au profit des zones côtières et de quelques espèces emblématiques.

Avec les progrès de la science, la preuve a été faite de l'importance de protéger tout entier ces océans foisonnant d'une biodiversité souvent microscopique, qui fournit aussi la moitié de l'oxygène que nous respirons et limite le réchauffement climatique en absorbant une partie importante du CO2 émis par les activités humaines.

Mais les océans s'affaiblissent, victimes de ces émissions (réchauffement, acidification de l'eau...), des pollutions en tout genre et de la surpêche.

Alors le nouveau traité, quand il entrera en vigueur après avoir été formellement adopté, signé puis ratifié par suffisamment de pays, permettra de créer des aires marines protégées dans ces eaux internationales.

Environ 1% seulement de la haute mer fait l'objet de mesures de conservations, et cet outil emblématique est jugé indispensable pour espérer protéger d'ici 2030 30% des terres et des océans de la planète, comme s'y sont engagés l'ensemble des gouvernements de la planète en décembre.

COLLISION MEURTRIÈRE DE DEUX TRAINS EN GRÈCE

La compagnie ferroviaire Hellenic Train se défend face aux critiques

Face à la multiplication des critiques depuis la collision de trains qui a fait au moins 57 morts, la compagnie ferroviaire grecque Hellenic Train s'est défendue samedi soir, soulignant avoir "été présente dès les premiers instants sur les lieux de l'accident".

"Le personnel d'Hellenic Train était présent dès les premiers instants sur les lieux de l'accident, en coopération avec les autorités, l'agence de protection civile et les équipes de secours", précise la compagnie dans un communiqué.

Depuis le lendemain de la catastrophe, les Grecs sont descendus dans les rues pour manifester leur colère, tout particulièrement dirigée contre Hellenic Train.

Le mot "Assassins" a été peint en lettres rouges sur la vitre du siège de l'entreprise à Athènes, devant lequel plus de 5.000 personnes s'étaient massées vendredi, réclamant des comptes.

La compagnie assure avoir envoyé "des bus pour faciliter le transport des passagers vers Thessalonique qui était la destination finale" et mis en place "un centre d'appel (...) pour fournir des informations".

Les familles des victimes s'étaient plaintes dans les médias du manque d'information de la part de la société.

Vendredi, le ministre de la Santé grec Thanos Plevris a lui aussi déclaré sur la chaîne de télévision Skai "n'avoir reçu aucune aide de la part de la compagnie" et notamment n'avoir obtenu aucune liste précise avec les noms des passagers.

"La liste des noms des passagers fournie aux autorités ne comprend que les voyageurs ayant acheté un billet en ligne.

Pour les passagers qui achètent des billets aux guichets, le billet n'est pas nominatif", répond Hellenic Train.

L'entreprise est surtout mise en cause pour de nombreuses négligences et lacunes ayant entraîné cette catastrophe ferroviaire.

Hellenic Train avait été achetée en 2017 par le groupe public italien Ferrovie Dello Stato Italiana (FS) dans le cadre du programme de privatisations exigé par les créanciers de la Grèce pendant la crise économique (2009-2018).

Mais l'entreprise se défend de ne gérer que le transport des passagers et du fret, tandis que la compagnie

publique grecque des chemins de fer (OSE) est chargée du réseau, et donc de la maintenance et de la modernisation de celui-ci. Depuis l'accident survenu mardi soir, les révélations dans la presse sur le manque de technologies modernes de sécurité, sur la vétusté du réseau et l'inexpérience du chef de gare, dont l'audition devant la justice a été reportée à dimanche, choquent les Grecs.

PALESTINE ONU Agressions sionistes en Palestine occupée: une responsable de l'ONU appelle à "une enquête"

La rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a appelé à "une enquête" sur les violences menées par les forces de l'occupation sioniste en Palestine, a rapporté dimanche l'agence de presse WAFA.

Dans une interview à la "BBC" britannique, Mme Albanese a déclaré samedi, que "l'enquête est nécessaire" pour tenir l'entité sioniste "responsable des violences" en Cisjordanie occupée notamment.

Les déclarations d'Albanese interviennent après que six pays européens ont publié une déclaration "condamnant la violence" et appelant l'occupant sioniste à "arrêter l'expansion des colonies" dans les territoires palestiniens.

Les ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Pologne ont exprimé samedi leur "profonde préoccupation

face à la poursuite de la violence dans les territoires palestiniens".

Ils ont condamné "la violence aveugle pratiquée par les colons

contre les civils palestiniens", exigeant que les auteurs de tous ces actes "doivent rendre des comptes et être poursuivis en justice".

IRAK Ouverture du 11^e Salon international de la sécurité et de la défense à Bagdad

La 11^e édition du Salon international de la sécurité et de la défense d'Irak s'est ouverte samedi dans la capitale Bagdad, avec la participation de 78 sociétés de production d'armes de 19 pays.

A cette occasion, Adel al-Massoudi, directeur de la Société d'Etat pour les foires et les services commerciaux d'Irak, a indiqué dans un communiqué que certaines sociétés locales de production d'armes affiliées aux ministères de la Défense, de l'Intérieur et de l'Industrie du pays participaient à cette exposition de quatre jours.

Des entreprises britanniques, bulgares, chinoises, françaises, italiennes et d'autres pays sont également présentes. Parmi les produits présentés figurent des armes légères, moyennes et lourdes, de l'artillerie remorquée et auto-propulsée de divers calibres, des avions de combat, des drones, des chars, des véhicules blindés de transport de troupes, des radars contre-batterie et des détecteurs de métaux.

Mustafa Ati Hassan, directeur de la Commission irakienne de l'industrie de la défense, cité par l'agence Chine nouvelle, a déclaré que cette exposition de défense était pour la commission une excellente occasion de coopérer avec les entreprises productrices d'armes.

NUCLÉAIRE IRANIEN Téhéran et l'AIEA s'entendent sur la résolution de leurs désaccords

Le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Mohammad Eslami, a déclaré, samedi, que Téhéran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avaient convenu de régler leurs relations sur la base des accords de garanties.

Il a émis ces remarques lors d'une conférence de presse conjointe avec le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, en visite à Téhéran, à la suite de leur rencontre plus tôt dans la journée.

M. Eslami a noté que le fait de baser les relations entre les deux parties sur les accords de garanties permettait à l'AIEA d'être assurée des activités nucléaires de l'Iran et de prévenir toute divergence ou contradiction.

Selon lui, la communication "devrait se faire de manière à établir la confiance", et les deux parties devraient la protéger de toute interférence extérieure afin de permettre à la coopération et aux échanges de se poursuivre d'une "manière digne de confiance" pour résoudre leurs problèmes.

Il a, par ailleurs, révélé que l'OIEA et l'AIEA avaient convenu que cette dernière devrait participer à la 30^e Conférence sur le nucléaire iranien afin de mieux connaître le programme nucléaire iranien et les capacités des scientifiques du pays.

En ce qui concerne la possibilité d'une résolution anti-iranienne lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'AIEA, M. Eslami a affirmé que si une telle chose se produisait, les autorités iraniennes prendraient certainement des décisions en conséquence et que l'OIEA agirait en fonction de celles-ci.

Pour sa part, M. Grossi a indiqué que l'AIEA était prête à poursuivre sa coopération avec l'Iran et qu'elle cherchait à avoir un dialogue "sérieux et systématique" avec ce pays, ajoutant que les discussions sur la relance du Plan d'action global commun (PAGC) étaient à l'ordre du jour et se poursuivraient. La coopération entre l'agence et Téhéran et le "bon accord" auquel les deux parties devraient parvenir contribueront à la relance du PAGC, a-t-il souligné.

PARLEMENT EUROPÉEN "Marocgate": le Parlement européen va se constituer partie civile

Le Parlement européen, ébloussé depuis le mois de décembre par le scandale de corruption dans lequel le Maroc est notamment embourbé, va se constituer partie civile, selon les informations du quotidien belge "LeSoir".

"Le processus est en cours, le Parlement européen a l'intention et a engagé les étapes internes pertinentes à cette fin", a écrit le journal citant le service de presse de l'institution continentale.

Aucune échéance n'a cependant été précisée pour ce dépôt de plainte, pas plus que le nom de l'avocat qui représentera le Parlement.

Parallèlement à cette procédure judiciaire, le Parlement a suspendu les immunités des eurodéputés Marc Tarabella et Andrea Cozzolino afin qu'ils puissent être entendus par la justice.

Le premier a été placé sous mandat d'arrêt le 11 février et la justice belge a prolongé vendredi d'un mois sa détention préventive, le second est assigné à résidence en Italie en attendant un éventuel transfert vers la Belgique.

Dès le mois de décembre, c'est l'immunité de l'ancienne vice-présidente du Parlement européen, Eva Kaili, qui avait été levée.

Sa détention préventive a été prolongée vendredi pour deux mois. Au début du mois de février, les présidents des différents groupes politiques du Parlement ont adopté une première série de mesures afin, espèrent-ils, d'insuffler davantage de rigueur et de transparence dans les couloirs de l'institution : obligation, pour tous les représentants d'intérêts de s'inscrire au registre de transparence s'ils participent à des travaux parlementaires, interdiction des groupes d'amitiés avec les pays tiers et suppression des badges d'accès pour les anciens parlementaires. Par ailleurs, tous les députés mais aussi leurs assistants ainsi que les membres du personnel impliqués dans le travail législatif devront déclarer leurs rencontres avec des représentants d'intérêts, en ce compris les représentants diplomatiques de pays tiers. Selon les derniers aveux de l'ex-eurodéputé Pier Antonio Panzeri, des sommes d'argent d'un total d'au moins 180.000 euros, en plus de cadeaux et de voyages, ont été offerts par le régime du Makhzen pour soudoyer des eurodéputés en échange d'un soutien électoral au Parlement européen.

BEJAIA Hommage à Mohand Cherif Sahli

Un vibrant hommage a été rendu samedi à la maison de la culture de Bejaia à Mohand-Chérif Sahli (1906-1989), historien, philosophe, écrivain et militant de la cause nationale puis diplomate avant et après l'indépendance avant d'occuper des postes importants dans l'administration, notamment directeur des Archives nationales.

Pour autant, il reste peu connu de la nouvelle génération, alors que l'intelligentsia et des figures historiques et politiques du pays n'en finissaient pas de lui tresser des lauriers.

Parmi les personnalités qui lui vouaient respect et admiration, elles, l'on compte, entre autres, Mouloud Kacem Nait Belkacem, Abdelhamid Mehri, Ali Haroun, Redha Malek, Cheikh Bouamarane et même le président Nelson Mandela et Chou En Lai, l'ancien chef du gouvernement Chinois, lui ont tous confessé leur respect et leur admiration.

L'homme, d'une humilité remarquable, "frappait par ses écrits, sa pertinence et son authenticité", a souligné, à ce titre le professeur Djamil Aissani, directeur de recherche au CNRPH (Alger) et président de Géhimab (groupe d'Etude pour l'histoire des mathématique à Bejaia), la société savante de Bejaia, à l'origine de cet hommage.

Pour en donner un aperçu, le professeur Aissani a focalisé sur ses nombreux livres, notamment, celui noué autour de l'impératif de "décoloniser l'histoire",



publié aux éditions Maspero en 1964, qui a eu un succès retentissant et qui renseigne avec force sur son engagement nationaliste et patriotique et dans lequel il tord le cou à la thèse des bienfaits du colonialisme et à ses effets civilisateurs.

Dans cette déclinaison, Djamil Aissani, polarise les autres ouvrages, dont "Le message de Jughurta", écrit au lendemain des massacres du 8 mai 1945, suivi en 1949 de "L'Algérie accuse", puis "Complot contre les peuples africains" (1950) et "Le faucon captif", dans une collec-

tion achevée sur "L'Emir Abdelkader: mythes français et réalités algérienne" qui vient auréoler un autre ouvrage sur le même personnage, intitulé "Abdelkader, le chevalier de la foi".

Le personnage à lui seul est livresque et ses écrits tournent tous autour de la nécessité de la souveraineté et de l'émancipation du pays.

Il a eu à cœur de montrer scientifiquement et historiquement la profondeur de l'Etat national, que le colonialisme a tenté d'estomper voire d'effacer.

"Il réalise une analyse cri-

tique des thèses de certains historiens occidentaux.

Cette analyse dépasse d'ailleurs le cadre de l'Algérie pour englober toute l'Afrique colonisée et martyrisée", a souligné ainsi le professeur Aissani.

Un débat a suivi cette conférence hommage, où d'éminents professeurs sont intervenus.

pour soutenir des affirmations, ou pour soulever des aspects de ce valeureux personnage.

ALGER

Théâtre du point: présentation en avant-première de la pièce théâtrale "Nostalgia"

Le Théâtre municipal d'Alger-centre a accueilli, jeudi soir, l'avant-première de la pièce "Nostalgia", produite par la coopérative "Le théâtre du Point" d'Oran et mise en scène par Lakhdar Mansouri, qui restitue la quête de sens et de compréhension d'un artiste en mal de reconnaissance. "Nostalgia" est une adaptation de la pièce "L'histoire des ours pandas racontée par un saxophoniste qui a une petite-amie à Francfort", du dramaturge franco-roumain Matéi Visniec, traduite par Abdelmadjid Al Haouasse, qui explore les notions de la mort et de la vie à travers une vision combinant un questionnement philosophique profond et la quête existentielle de l'homme dans cet univers. "Nostalgia" s'interroge sur notre relation vulnérable avec la vie et la mort, à travers une tragi-comédie accompagnée de belles mélodies, bien orchestrée par le metteur en scène. Le duo Asma Cheikh et Fathi Mebarki ont parfaitement incarné leurs personnages, tout en respectant l'esprit du texte rendu en langue arabe classique riche en expressions sémantiques et rhétoriques. A l'issue de la présentation, le metteur en scène Lakhdar Mansouri a souligné que cette œuvre "qui vient dans la continuité du projet théâtral de la coopérative, est une nouvelle expérience mûrie au fil des années", considérant que la pièce est "une esquisse créative traitant de la mort dont la présence est familière et du souvenir de ceux qui nous ont quittés". Nostalgia "s'intéresse à l'Homme sous toutes les coutures, ses valeurs, ses préoccupations, ses craintes et ses rêves", a-t-il expliqué, affirmant s'être basé sur "la combinaison des genres de différentes écoles de mise en scène, telles que le surréalisme, la tragédie et le psychodrame", pour mener ainsi une nouvelle expérience théâtrale algérienne. Fondée en 1995 à Oran, la coopérative le "Théâtre du Point" compte plusieurs productions à son actif, présentées en Algérie et à l'étranger, notamment "Kalaat al Karama" (2013), "Maroud el Houwa" (2005), "Mara Mara" (2002), "Kannet Lila" (1997), et "Al-Qina'e" (1995).

MASCARA Présentation de la pièce théâtrale "Sarkhat Antigone"

La pièce théâtrale "Sarkhat Antigone" (Cri d'Antigone) produite par le département des arts de la Faculté de Littérature et des Langues de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara a été présentée samedi à la maison de la culture "Abi Ras Ennassiri".

Cette pièce, adaptée et mise en scène par Dr Benaïssa Noureddine, aborde une tragédie datant de l'époque de la Grèce antique.

L'histoire d'une jeune fille qui défie l'autorité du roi Créon pour enterrer son frère qui ne mérite pas, selon lui, d'être traité avec dignité parce qu'il incarne le mal.

Toutefois, il autorise l'enterrement de son deuxième frère sous prétexte qu'il incarne le bien.

La pièce se termine par la mort tragique

d'Antigone en représailles à sa rébellion. Neuf comédiens et comédiennes dont des étudiants issus du département des arts de la Faculté de Littérature et des Langues ont participé à cette œuvre théâtrale.

Le doyen de la faculté, Pr Habib Bouzouada a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette pièce théâtrale, la plus récente des travaux produits par le département des arts, prendra part à deux festivals internationaux de théâtre universitaire à Alger du 16 au 20 mars et à Tlemcen début mai. Selon la même source, la pièce sera programmée pour être jouée durant le mois de Ramadhan prochain dans un nombre de maisons de la culture et théâtres régionaux du pays.

MOSTAGANEM Concours national du monologue du 25 au 27 mars (association)

L'association culturelle "El Ichara" du théâtre de Mostaganem organisera un concours national du monologue (one man show) du 25 au 27 mars dans cette wilaya, a-t-on appris samedi des organisateurs. Cette manifestation culturelle, la première du genre organisée en étroite collaboration avec la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins, entre dans le cadre du programme culturel du mois de Ramadhan qui coïncide avec la Journée mondiale du théâtre célébrée le 27 mars de chaque année, ont indiqué les organisateurs dans un

communiqué. L'artiste dramaturge désirant participer au concours doit envoyer son curriculum vitae et un résumé de son monologue, ainsi qu'une bande vidéo à l'e-mail de cette manifestation qui a prévu des prix considérables en nature, a-t-on souligné. Les organisateurs ont retenu deux catégories pour le concours: les adultes pour les artistes âgés de 25 ans et plus dont les œuvres théâtrales ne doivent pas dépasser 30 minutes, et les jeunes âgés de 14 à 25 ans (prestation sur scène ne devant pas dépasser 20 minutes), selon la même source. Le comité compétent chargé de sélectionner

les spectacles a commencé à recevoir les demandes de participation. Les présentations retenues pour la phase finale seront annoncées avant le début du concours.

Le concours national du monologue vise à promouvoir et encourager la créativité théâtrale et faire découvrir des talents, notamment des jeunes dans ce style artistique, en plus d'échanger des expériences entre professionnels, interagir et animer la vie culturelle en créant une ambiance de compétition pendant le mois sacré, ont souligné les organisateurs dans leur communiqué.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ESPACE

Etats Unis : deuxième tentative de décollage pour une mission de SpaceX vers l'ISS

Une fusée de SpaceX transportant deux astronautes américains, un cosmonaute russe et un astronaute émirati, doit de nouveau tenter de décoller dans la nuit de mercredi à jeudi pour rejoindre la Station spatiale internationale, après l'annulation à la dernière minute du lancement lundi.

Le décollage depuis le centre spatial Kennedy, en Floride, est prévu jeudi à 00H34 heure locale (05H34 GMT). La météo s'annonce à 95% favorable.

La capsule Dragon dans laquelle voyagent les quatre passagers doit s'amarrer à la station spatiale (ISS) après un trajet d'un peu plus de 24 heures.

Ils doivent y rester ensuite environ six mois.

Lundi, le décollage avait été annulé à la dernière minute en raison d'un problème technique.

La Nasa a expliqué mercredi que le problème concernait l'acheminement d'un liquide servant à l'alimentation des moteurs, causé par un "filtre bouché".

Ce dernier a été remplacé et les équipes sont désormais prêtes au décollage.

L'équipage, baptisé Crew-6, est composé des astronautes de la Nasa Stephen Bowen et Warren Hoburg, de l'astronaute émirati Sultan al-Neyadi, et du cosmonaute russe Andreï Fediaïev.



Sultan al-Neyadi, 41 ans, deviendra le quatrième astronaute d'un pays arabe de l'Histoire, le deuxième émirati, mais le premier de son pays à passer six mois dans l'espace.

Crew-6 remplacera les quatre membres de Crew-5 (deux Américains, une Russe et un Japonais), arrivés en octobre 2022 et qui redescendent sur Terre à bord de leur propre vaisseau SpaceX, après quelques jours de passation.

Trois autres passagers (deux Russes et un Américain) se trouvent également à bord de la station spatiale, arrivés eux avec un vaisseau

Soyouz. L'ISS accueillera donc durant quelques jours pas moins de onze personnes.

La Nasa paye les services de SpaceX pour acheminer ses astronautes environ tous les six mois vers le laboratoire volant.

Ils y conduisent des expériences scientifiques et assurent la maintenance de la station, habitée en permanence depuis plus de 22 ans.

Crew-6 est le sixième équipage à se rendre dans l'ISS lors d'une mission de rotation régulière assurée par l'entreprise du milliardaire Elon Musk.

JAPON

Report du lancement de la fusée H3 en raison des conditions météorologiques

La nouvelle fusée phare japonaise H3 devrait être lancée pour la première fois mardi, un jour plus tard que prévu en raison des orages attendus, a annoncé samedi l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA).

La fusée, dont le lancement a été reporté à plusieurs reprises en raison de multiples problèmes de système et d'intempéries, devrait décoller mardi du site de lancement du centre spatial de Tanegashima dans la préfecture de Kagoshima (sud-ouest), entre 10h37 et 10h44, a précisé la JAXA.

Le 17 février, la JAXA a interrompu le lancement initialement prévu, quelques instants avant le décollage après qu'un cou-

rant électrique de la batterie de la cellule à l'unité de commande de son moteur principal eut été coupé pendant plusieurs secondes.

L'agence spatiale avait déclaré vendredi qu'un nouveau lancement était prévu lundi matin après avoir déterminé que le problème technique pouvait être résolu en modifiant le logiciel.

La fusée H3, successeur de la fusée H2A, l'ancien lanceur principal du Japon, emportera un satellite d'observation terrestre comme charge utile lors du premier lancement.

Ce satellite est conçu pour aider à gérer les situations de gestion catastrophiques.

INTERNET

Meta réduit drastiquement le prix de ses casques de réalité virtuelle

Meta, qui peine à faire fructifier ses investissements dans les métavers, va sabrer de 33% le prix de son casque de réalité virtuelle le plus onéreux et de 14% celui d'un autre modèle.

A partir du 5 mars aux Etats-Unis et au Canada, et du 15 mars dans les autres pays où il est disponible, le Meta Quest Pro, conçu pour des usages professionnels, sera vendu à 1.000 dollars, au lieu de 1.500 dollars.

Le Meta Quest 2, un casque davantage destiné aux jeux, sera disponible à 430 dollars au lieu de 500

dollars à partir du 5 mars dans une vingtaine de pays.

La maison mère de Facebook et Instagram a investi des dizaines de milliards de dollars dans ces casques et ses plateformes, Mark Zuckerberg pariant sur l'essor des univers parallèles accessibles notamment en réalité augmentée et virtuelle.

Il a même changé le nom de la compagnie en Meta pour symboliser cette évolution.

Mais la division regroupant ces nouvelles activités, Reality Labs, a perdu 13,7

milliards de dollars en 2022, suscitant le scepticisme des investisseurs quant à cette nouvelle stratégie.

Sur son blog, Meta souligne être toujours "en gagé à construire un marché de réalité virtuelle prospère pour les développeurs, les entreprises et les créateurs".

L'objectif de l'entreprise "a toujours été de créer du matériel abordable pour que le plus grand nombre de personnes possible puisse profiter de tout ce que la réalité virtuelle a à offrir", ajoute le groupe.

JUDO - GRAND SLAM DE TACHKENT (3^E JOURNÉE)**L'Algérienne Sonia Asselah éliminée au deuxième tour**

La judoka Algérienne Sonia Asselah a été éliminée dimanche matin du tournoi international Grand Slam de Tachkent (Ouzbékistan), après sa défaite au deuxième tour des plus de 78 kilos, contre l'Italienne Geri Eleonora.

Exemptée du premier tour, Asselah avait effectué son entrée directement au deuxième tour, contrairement à son adversaire, qui a d'abord dû se défaire de l'Ouzbek Mokhinur Parmonova. Outre Asselah, l'Algérie a engagé trois autres judokas dans cette compétition, ayant drainé la participation d'un total de 384 athlètes (204 messieurs et 180 dames) représentant 53 pays.

Il s'agit de Waïl Ezzine (-66 kilos) et Dris Messaoud (-73 kilos) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina, chez les moins de 63 kilos (dames). Ezzine a été le premier à faire son entrée en lice dans ce tournoi et dès la première journée, disputée vendredi, et il a été

éliminé dès le premier tour, par l'Ouzbek Bobur Vadjev.

De son côté, Belkadi Amina, exemptée du premier tour, a dominé, au 2^e tour, l'Autrichienne Lubjana Piovesana, avant de perdre, au troisième tour, contre la Roumaine Fl orentina Ivanescu.

Malgré son élimination relativement précoce, Belkadi a ajouté 160 points à son ranking olympique, dans la perspective d'une qualification aux JO de Paris-2024. Le meilleur parcours a été réalisé par Dris Messaoud, ayant décroché la septième place chez les moins de 78 kilos.

Le jeune Oranais a démarré par une victoire contre le Français Joan-Benjamin Gaba, avant d'en-



chaîner par un autre succès contre Ertur Turdubaev, du Kirghizstan.

L'aventure de Messaoud s'est arrêtée en quart de finale devant l'Ouzbek Murodjon Yuldoshev, qui évoluait à domicile et qui était soutenu par un public nombreux. Le jeune Oranais, candidat lui aussi à une qualification aux JO de Paris-2024, a reçu une seconde chance aux repêchages, mais il n'a pas réussi à bien l'exploiter, en s'inclinant devant l'Espagnol Salvador Cases Roca.

Néanmoins, avec un bilan de deux victoires et deux défaites, Messaoud a terminé à la 7^e place, engrangeant au passage 260 points, qui devraient l'aider à améliorer son classement mondial.

TENNIS

"Franc succès pour le 1^{er} tournoi international ITF Juniors d'Oran"

Le premier tournoi international de tennis à Oran dédié à la catégorie des juniors et clôturé samedi, a été "un franc succès", a estimé Mohamed Idriss Kerroum, membre du bureau fédéral de la Fédération algérienne de tennis et directeur des deux tournois internationaux de la discipline qu'abrite le complexe de tennis "Habib Khelil".

"Je suis satisfait des conditions dans lesquelles s'est déroulée le premier tournoi qui nous a permis de donner une belle image de l'Algérie et du tennis national que

nous entendons développer pour atteindre un haut niveau, surtout que nous disposons désormais de jeunes talents prometteurs", a déclaré ce responsable à la presse à l'issue du premier tournoi qui a vu la consécration de l'Algérienne Wissal Boudjemaoui.

"La consécration de Boudjemaoui est venue clôturer ce premier tournoi sur une très bonne note algérienne, d'autant plus que de l'avis même des participants et leurs accompagnateurs, la compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions", a-

il ajouté. Soulignant l'importance de tels rendez-vous pour "permettre aux jeunes talents algériens de gagner en expérience en se frottant à des concurrents étrangers de valeur", il a, en outre, mis en exergue "l'apport appréciable des autorités locales" dans la réussite de ce premier tournoi, auquel ont pris part plus de 90 sportifs issus de 20 pays des différents continents. Idriss Kerroum a, au passage, souhaité la même réussite au deuxième tournoi, qui se tient depuis samedi après-midi sur le même site,

et pour lequel "tous les moyens humains et matériels sont mobilisés", a-t-il assuré.

Il s'agit du troisième tournoi international des juniors inscrit au calendrier de la Fédération internationale de tennis (ITF) qu'abrite l'Algérie en l'espace de trois semaines. Il y a près de deux semaines, l'Algérienne Maria Badache a remporté le premier tournoi tenu à Hydra (Alger) chez les filles, alors que sa compatriote, Wissal Boudjemaoui, a été éliminée en demi-finales, rappelle-t-on.

Tournoi international ITF Juniors-Oran : l'Algérienne Boudjemaoui s'illustre

L'Algérienne Wissal Boudjemaoui a remporté samedi la finale du tournoi international de tennis ITF-juniors J30, qui s'est déroulé au complexe de tennis "Habib-Khalil" de Haï Es-Salam (Oran). La jeune oranaise, tête de série N.6, s'est imposée devant la Tunisienne Lina Soussi, tête de série N.3 en trois sets (2-6, 7-5, 6-3). Boudjemaoui a pourtant mal entamé sa

finale en perdant le premier set (2-6), mais c'était sans compter sur sa volonté de ne pas baisser les bras, ce qui lui a permis de revenir en force dans les deux tours suivants face à la favorite N.1 du tournoi. Boudjemaoui est l'unique algérienne à avoir réussi à atteindre des tours avancés dans ce premier tournoi international circuit-ITF juniors J30 à Oran, placé sous l'au-

torité du juge arbitre algérien Abderrahmane Cherifa, et organisé par le Tennis Club Noble d'Oran et le club Haï Salem, et ce, sous l'égide de la Fédération algérienne de Tennis. Une volonté saluée par son entraîneur, Djilali Laslah, qui n'a pas tari d'éloges sur son athlète, vantant son potentiel psychologique. "Après avoir perdu le premier set, Wissal était quelque peu affectée, mais

j'étais persuadé qu'elle allait revenir en force, car je connais assez bien mon athlète, une vraie gagnuse et qui ne baisse pas facilement les bras", a-t-il déclaré à l'APS à l'issue de la finale. Pour Djilali Laslah, ce genre de tournois "constitue une aubaine pour les jeunes sportifs Algériens pour se frotter au haut niveau mondial et gagner en expérience". Chez les garçons, le dernier

mot est revenu au Russe Avdeev Philip qui a battu en finale le Portugais Cruz Rodrigo (4-6/7-5/6-4). Ce tournoi, dont la direction a été assurée par Mohamed Idriss Kerroum, a regroupé 91 athlètes filles et garçons représentant 20 pays. Un second tournoi du même genre est prévu début dimanche et s'étalera jusqu'au 11 mars sur le même site.

ATHLÉTISME/4E J/ELITE ET JEUNES TALENTS

Les Algériennes Hamel et Rezzig qualifiées aux Championnats arabes des U23

Les athlètes Algériennes Rahil Hamel et Ghania Rezzig se sont qualifiées, respectivement, au 100 mètres/haies et 800 mètres des prochains Championnats arabes des moins de 23 ans, prévus en Syrie en réalisant les minima exigés lors de la quatrième journée "Elite et Jeunes Talents Sportifs", disputée samedi au SATO du stade 5-Juillet (Alger).

La jeune hurdler du MC Alger, Rahil Hamel a réalisé un chrono de 13.79, soit avec plus de trois secondes et demi d'avance sur la deuxième, Ibtissem Guebli, du club NR Draria (16.21), alors que le podium a été complété par Nour El Houda Ferkous, également sociétaire du NR Draria (16.37). Cette quatrième Journée "Elite et Jeunes Talents Sportifs" a été favorable également à la demi-fondiste Ghania Rezzig, du NC Bordj Bou Arreridj qui a réalisé les minima de qualification au 800 mètres des prochains championnats arabes des U23, avec un chrono de 2:09.50.

Rezzig a remporté cette course devant la jeune Nesrine Abed (JSO Chlef), ayant établi pour sa part un nouveau record national des moins de 18 ans, avec un chrono de 2:11.39. Né e le 26 septembre 2007, Abed a disputé l'épreuve du 800m aux côtés des concurrentes beaucoup plus âgées qu'elle, dont la gagnante, Ghania Rezzig (21 ans).

EQUITATION /SAUT D'OBSTACLES

Le cavalier Bentabet Hassen s'adjuge le grand prix deux étoiles de la ville d'Oran

Le cavalier Bentabet Hassen du club équestre "El-Moughit" d'Oran a remporté le grand prix deux étoiles de la ville d'Oran comptant pour la 2^e semaine du concours national de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre "Monte Cristo" d'Es-Sénia (Oran).

Bentabet Hassen, montant "Bimbo des forêts", s'est distingué en décrochant la première place avec un sans fautes sur des

obstacles de 1,35 mètres devant Zair Sami (Garde républicaine), enfourchant "Lausbub" et Meznet Karim du club hippique de Oued Fayet d'Alger, montant "Izy Gabana".

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers seniors de 2^e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme. Quinze épreuves dont les grands prix cadets, juniors, ladies et se-

niors se sont déroulées lors de cette manifestation équestre, jugée d'un niveau technique "appréciable", selon les spécialistes présents à Oran. Cet événement sportif équestre de deux trois jours, organisé par le club équestre "Monte Cristo" d'Oran en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé plus de 170 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de différents clubs équestres nationaux.



BASKET - COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS - 16ES DE FINALE)

Retrait de trois équipes dont le RC Constantine et le CSMBB Ouargla

Trois équipes dont deux évoluant en Super-Division, le RC Constantine et le CSMBB Ouargla, ont déclaré forfait pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, prévus vendredi et samedi.

La troisième équipe à s'être retirée de la compétition est le M Ouled Chbel qui évolue en Nationale Une. Suite à ces trois forfaits, le TRA Draria, le NA

Husseïn-Dey et le WRB El-Eulma sont directement qualifiés en huitièmes de finale de l'épreuve.

Les autres rencontres des 16es de finale de la Coupe d'Algérie sont prévues vendredi et samedi, selon le programme suivant :

Vendredi :
ADouera (Alger) : WA Boufarik - NB Staouéli (15h00)
A Mostaganem : ACB Ti-

ghanif - WO Boufarik (15h00)
A Constantine : US Boukhadra - US Sétif (15h00)
A Sétif : AC Bejaia - OS Bordj Bou Arreridj (15h00)
A Boufarik : ASS Oum Bouaghi - CR Béni Saf (15h00)
A Sétif : MC Alger - O Batna (17h00)
A Constantine : PS El-Eulma - AB Skikda (17h00)
Aux Isser : Rouiba CB - AC Boumerdès (17h00)

A Boufarik : US Birhadem - OMS Miliana (17h00)

Samedi :
A Chlef : CRBTémouchent - CRB Dar Beida (13h00)
A Chlef : CSC Gué de Constantine - ASPTT Oran (15h00)
A Rouiba : USM Alger - WRB Si Mustapha (15h00)
A Laghouat : USM Blida - ESB Ouargla (15h00)

CHAMPIONNAT D'ITALIE L'AC Milan, battu par la Fiorentina (2-1)

L'AC Milan a rechuté sur le terrain de la Fiorentina (2-1), samedi lors de la 25^e journée de Serie A, à quatre jours d'un déplacement crucial à Tottenham en 1/8^e de finale retour de Ligue des champions.

Mike Maignan, pour son deuxième match après cinq mois sans compétition, a longtemps retardé l'échéance. Mais le portier des Bleus a cédé sur un penalty obtenu par son ex-coéquipier de Lille Jonathan Ikoné, et transformé par l'Argentin Nicolas Gonzalez (49^e), puis sur un contre tardif conclu par Luka Jovic (87^e).

Theo Hernandez n'a pu que sauver l'honneur des champions d'Italie d'une jolie frappe sous la barre (90+5^e).

Milan pensait avoir tourné la page de son début d'année cauchemardesque grâce à quatre victoires consécutives, sans prendre de but. Mais les Rossoneri, trop passifs, rechutent au plus mauvais moment, avant d'aller tenter de valider leur billet pour les quarts de finale de C1 sur le terrain de Tottenham, après leur victoire à l'aller (1-0). Ils restent quatrièmes (avec 47 pts) et offrent à l'Inter Milan (3e, 47 pts également) l'occasion de reprendre seule dimanche la deuxième place, actuellement occupée par la Lazio (48 pts), en cas de victoire à San Siro contre Lecce.

CHAMPIONNAT DE FRANCE Le Paris SG bat Nantes 4-2 et conforte sa première place

Le Paris Saint-Germain a battu Nantes 4 buts à 2 au Parc des Princes, avec le 201^e but de Kylian Mbappé sous le maillot du PSG qui a conforté sa première place au classement lors de la 26^e journée de Ligue 1, samedi soir. Paris a marqué par Lionel Messi (12^e), Jaouen Hadjam (17^e csc), Danilo (60^e) et Mbappé (90+2), et Nantes par Ludovic Blas (31^e) et Ignatius Ganago (38^e). Le PSG (63 pts) devance Marseille (52 pts), qui joue à Rennes (5^e) dimanche, Lens (51 pts) et Monaco (50 pts), en déplacement à Nantes (19^e), dimanche également. Nantes reste 13^e.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (24^e)

L'Atlético Madrid corrige le Séville FC 6-1 et passe troisième

L'Atlético Madrid a étrillé le Séville FC 6-1 samedi lors de la 24^e journée de Liga, et remonte à la troisième place devant la Real Sociedad, accrochée 0-0 par Cadix vendredi, à sept points du Real Madrid (2e, 52 points), qui se déplace chez le Betis Séville dimanche (21⁰⁰). Memphis Depay, titulaire pour la première fois à l'Atlético, a donné l'avantage aux Colchoneros avec deux buts en quatre minutes (23^e, 27^e), puis Youssef En-Nesyri a réduit l'écart juste avant la pause (39^e), avant qu'Antoine Griezmann (53^e), Yannick Carrasco (69^e) et Alvaro Morata (76^e, 90+2) ne scellent le succès des Rojiblancos en deuxième période.

LIGUE 2

JSM Tiaret : Carton plein à domicile avant 4 "finales" successives

La JSM Tiaret a enchaîné, lors de la précédente journée de la Ligue 2 de football clôturée samedi, sa dixième victoire à domicile face au RC Kouba (3-0). Elle est la seule équipe parmi les 32 composant les deux poules du deuxième palier à avoir remporté tous ses matchs "at home".



En dix matchs sur le terrain du stade "Kaïd Ahmed", la JSMT a réalisé un carton plein en totalisant 30 points sur les 30 possibles, une prouesse qu'aucune autre formation de la Ligue 2 n'a réalisée, tout en inscrivant 18 buts contre deux seulement encaissés.

Cette belle "moisson" a contribué énormément au statut de leader du groupe Centre-Ouest qu'occupe actuellement "Ezzerga" après 20 journées de compétition, comptabilisant 44 points avec 13 victoires, 5 nuls et 2 défaites.

La formation des hauts plateaux de l'Ouest du pays devance néanmoins d'une seule

unité ses deux poursuivants immédiats, à savoir l'ES Ben Aknoun et l'ES Mostaganem, tous les deux vainqueurs à domicile contre respectivement le RC Relizane (7-0) et l'ASM Oran (1-0), alors que le SC Mecheria, l'autre prétendant à l'accession, pointe à la quatrième place avec 42 points suite à son succès à domicile contre l'O Médéa (2-1). Cependant, les choses sérieuses pour la JSMT commencent dès la prochaine journée, puisque les protégés d'Abderrahmane Osmane joueront quatre "finales" de suite à domicile contre quatre concurrents directs dans la course à l'acces-

sion. Le virage décisif que les "Bleu et Blanc" s'apprentent à jouer débute samedi prochain par la réception de l'ESM pour le compte de la 21^e journée, avant d'accueillir le SC Mécheria (23^e journée), l'ES Ben Aknoun (25^e journée) et le MCB Oued Sly (27^e journée), 5^e au classement avec 38 points et qui n'a pas encore dit son dernier mot dans la course à l'accession.

La JSMT table sur un carton plein lors de ses quatre prochains matchs chez elle, car il s'agit de la "clé" de la montée, d'autant plus que les rencontres qui lui restent en déplacement seront moins compli-

quées face à des équipes du bas du tableau, estime-t-on dans les milieux du club. La dernière fois où "Ezzerga" a évolué en Ligue 1 remonte à la saison 1998-1999, avant de connaître une longue traversée du désert pendant laquelle elle a même évolué au quatrième palier (2015-2016). La JSMT a sonné par la suite son réveil pour réussir deux accessions successives qui l'ont mené vers la Ligue 2 à l'issue de l'exercice 2019-2020.

Seul les leaders de chacune des deux poules (Centre-est et Centre-Ouest) composant la Ligue 2 accéderont en fin de saison parmi l'élite.

AS Khroub : le président et le secrétaire général suspendus jusqu'à leur audition

Le président de l'AS Khroub Zoubir Aribi et le secrétaire général du club, Laïd Boudjendlia, comparaitront ce dimanche à partir de 11h00 devant la Commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur, pour s'expliquer sur leur comportement lors du match face au NRB Telegma le 24 février dernier, pour le compte de la 19^e

journée de Ligue 2, Groupe Centre-Est.

La décision d'auditionner ces deux dirigeants a été prise après étude de la feuille de match et la lecture des rapports présentés par les officiels de la rencontre, à savoir, l'arbitre et le délégué. Cependant, et avant de procéder à cette audition, la CD de la LNFA a décidé de suspendre Zoubir Aribi

et Laïd Boudjendlia à compter du 27 février dernier, soit trois jours seulement après les faits qui leur sont reprochés.

De son côté, le joueur de l'AS Khroub Zahreddine Benabba a écopé d'un match de suspension ferme, pour cumul d'avertissements, et devra purger cette suspension dès la prochaine journée de championnat.

Un match à huis clos pour l'E Sour El Ghozlane (LNFA)

L'Entente de Sour El Ghozlane a écopé d'un match à huis clos, pour jet de projectiles sur le terrain, sans causer de dommages physiques par ses supporters, lors de la 19^e journée de Ligue 2 algérienne de football, Groupe Centre-Est, disputée le 24 février dernier, a annoncé samedi dans un communiqué la Commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (CD/LNFA).

Ce jour-là, l'Entente avait accueilli le MO Constantine au stade Mohamed Derradji, où elle a fini par l'emporter difficilement sur le score de deux buts à un. Elle devra purger cette suspension lors de la prochaine journée de championnat, la 21^e, prévue le vendredi 10 mars courant, à 15h00, contre le NRB Telegma.

L'ESG occupe actuellement la cinquième place au classement général du Groupe Centre-Est, avec 32 points, alors que le NRBT est co-leader avec l'AS Khroub, avec 37 unités pour chaque club.

ESPAGNE

Nouveau record de longévité pour le technicien argentin Simeone à l'Atlético

Avec 613 matches, le technicien argentin de l'Atlético Madrid Diego Pablo Simeone est devenu samedi lors de la 24^e journée de Liga, durant laquelle son équipe affronte le Séville FC l'entraîneur ayant dirigé le plus de matches au sein d'un même club dans l'histoire du football espagnol, toutes compétitions confondues. Il devance d'une rencontre une autre légende de l'Atlético, Luis Aragonés, qui avait engrangé 613 matches en quatre passages, entre 1974-1980, 1982-1987, 1991-1993 et 2001-2003. Le troisième sur le podium est l'ancien entraîneur du Real Madrid, Miguel Munoz (605 matches

entre 1959 et 1974). Vendredi, Simeone s'était adressé à Aragonés dans une lettre ouverte publiée sur les réseaux sociaux : "Cher et éternel Luis, vous savez que je n'apprécie pas particulièrement ce genre de choses, de montrer en public des sentiments de ce genre, mais aujourd'hui, je souhaite le faire. Je souhaite le faire pour vous dire que je commence cette lettre presque les larmes aux yeux et avec un sentiment énorme d'émotion, mais surtout de respect". "J'ai beaucoup de difficultés à croire que demain (samedi, NDLR), je dépasserai ce nombre de matches à diriger notre Atleti bien-

aimé, 612, que nous partageons encore aujourd'hui (vendredi, NDLR). C'est un jour que, à coup sûr, je n'oublierai jamais", a écrit Simeone (52 ans). Le technicien argentin de l'Atlético s'est vu remettre un maillot floqué du numéro 613 juste avant le coup d'envoi au stade Metropolitan samedi soir avant le match contre le Séville FC, sous l'ovation du public. En poste depuis le 23 décembre 2011, Simeone est sous contrat jusqu'en 2024, mais les critiques autour de sa possible prolongation se multiplient, parmi les supporters rojiblancos, selon les médias espagnols.

SKAF Khemis Meliana : un mois de suspension ferme pour l'entraîneur Samir Zaoui

La Commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a infligé un mois de suspension ferme à l'entraîneur en chef du SKAF Khemis Meliana, Samir Zaoui, pour son "mauvais comportement" lors de la lourde défaite chez l'ES Ben Aknoun (4-1), essuyée lors de la 18^e journée de Ligue 2, Groupe Centre-ouest. La suspension de l'ex-défenseur central international algérien est "effective à partir du 23 février dernier, et elle est rehaussée d'une amende de 25.000 DA" a encore précisé la même source dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Suite aux reproches qui lui ont été faits, Zaoui (46 ans) a été auditionné le 27 février dernier. Après étude de la feuille de match et lecture des rapports des officiels de match (Arbitre et délégués), la Commission de discipline a décidé de lui infliger un mois de suspension ferme. Vendredi, le SKAF Khemis-Miliana (7e, 29 pts) en l'absence de son entraîneur suspendu, s'est incliné (1-0) face au MCB Oued Sly (5e, 38 pts).

**ATLETICO MADRID
Griezmann
ne boude pas
son plaisir**

Particulièrement performant depuis son retour de la Coupe du monde 2022, l'attaquant de l'Atletico Madrid Antoine Griezmann (31 ans, 24 matchs et 8 buts en Liga cette saison), avec un but et une passe décisive, a encore régalié face au FC Séville (6-1) samedi en Liga. Heureux chez les Colchoneros, l'international français se sent, à nouveau, à un haut niveau.

**MAN CITY
Kompany,
la prédiction
de Guardiola**

Bien installé du côté de Manchester City avec un contrat jusqu'en juin 2025, l'entraîneur Pep Guardiola se sait tout sauf éternel.

Le Catalan a d'ailleurs une petite idée pour sa succession : Vincent Kompany, l'ancien capitaine des Skyblues, qui brille sur le banc de Burnley en Championship.

"Vincent Kompany sera l'entraîneur de Manchester City un jour, je pense que c'est écrit dans les étoiles, ça va arriver. Tôt ou tard, il sera l'entraîneur, je ne sais pas quand. Je ne lui ai pas parlé mais il connaît le club. Le destin est là", a prédit le coach manucien en conférence de presse.

Il faut dire que l'équipe dirigée par le Belge impressionne en tête du classement avec 13 points d'avance sur son dauphin Sheffield United.

**BAYERN MUNICH
Sané finalement
apte face au PSG**

Touché à la cheville à l'entraînement lundi dernier, l'ailier du Bayern Munich Leroy Sané (27 ans, 5 matchs et 4 buts en LdC cette saison) était annoncé très incertain face au Paris Saint-Germain mercredi en 8e de finale retour de la Ligue des Champions.

Mais l'international allemand sera bien présent ! Entré à la 63e minute à la place de Jamal Musiala contre Stuttgart (2-1) samedi en Bundesliga, l'ex-joueur de Manchester City pourrait même prétendre à une place dans le onze de départ.



**JUVENTUS
Di Maria parti
pour prolonger**

Débarqué libre après avoir quitté le Paris Saint-Germain l'été dernier, l'ailier Angel Di Maria (35 ans, 15 matchs et 4 buts en Serie A cette saison) a mis tout le monde d'accord avec le Juventus Turin. Mais alors que l'Argentin dispose d'un contrat jusqu'en juin prochain, ce mariage réussi va-t-il durer ? L'optimisme est de mise, selon La Gazzetta dello Sport.

Déjà car, Di Maria, désireux de rester au plus haut niveau afin de se préparer pour la Copa America 2024 avec l'Argentine, souhaite continuer en Europe l'an prochain et se montre ouvert à l'idée de prolonger. Même dans le cas où la Juve ne participe pas aux compétitions européennes la saison prochaine. "El Fideo" se montre même prêt à accepter une baisse de son salaire, actuellement estimé à 6 millions d'euros par an.

**REAL MADRID
Kroos dézingue le maillot
madrilène**

Le milieu de terrain du Real Madrid Toni Kroos (33 ans, 18 matchs et 2 buts en Liga cette saison) n'est pas du genre à manier la langue de bois. Pour son podcast Einfach mal luppen, l'Allemand a dézingué le maillot concocté par l'équipementier des Merengue, Adidas, pour cette saison 2022-2023. "On a encore un maillot de football. A tous les designers : c'est de la grosse merde, ça craint."

**LIVERPOOL
Jota met la pression
sur le Man United**

Provisoirement relégué à 14 points du leader Arsenal, qui compte deux matchs en plus, Manchester United garde un mince espoir de titre en Premier League. Les Red Devils n'ont pas le droit à l'erreur. D'où le coup de pression de l'attaquant de Liverpool Diogo Jota (26 ans, 8 matchs en Premier League cette saison) avant le choc entre les deux formations ce dimanche.

"S'ils pensent vraiment qu'ils peuvent gagner le titre en Premier League, perdre des points n'est pas envisageable. Ce serait un coup dur pour eux, a prévenu le joueur des Reds. Mais ils sont toujours engagés dans d'autres compétitions et ils font vraiment une saison immense après une entame difficile. Ça peut être un grand match et j'espère qu'on pourra l'emporter. Si on gagne, tout le monde respectera un peu plus notre bonne dynamique

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smâil Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smâil Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

SOMMET DU GROUPE DE CONTACT DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS À BAKOU L'Algérie a contribué à prêter main forte aux pays frères et amis affectés par les effets de la crise sanitaire (Tebboune)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé dans une allocution, jeudi à Bakou (Azerbaïdjan), lors de la réunion au Sommet du groupe de contact du Mouvement des Non-alignés (MNA), que l'Algérie avait contribué à prêter main forte aux pays frères et amis affectés par les effets de la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19.

Dans son allocution, lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le président de la République a indiqué que l'Algérie "n'a eu de cesse de prêter main forte aux pays frères et amis affectés par les effets de la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19, et de plaider en faveur de la consécration du principe d'égalité d'accès aux vaccins, notamment au profit des pays en voie de développement". Dès le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'Algérie "a plaidé en faveur de la consécration du principe d'égalité d'accès des pays aux vaccins, notamment les pays en voie de développement, quel que soit leur niveau de développement économique et technologique, afin de leur permettre de jouir de leur droit aux soins de santé adéquats et indispensables et d'atteindre les objectifs du développement durable", a-t-il soutenu. Outre la contribution financière apportée au Fonds des Nations unies pour la riposte à la Covid-19, l'Algérie "a appelé les institutions financières internationales à desserrer l'étouffement sur

les pays en voie de développement, en adoptant une série d'initiatives qui prévoient, entre autres, leur désendettement et l'accompagnement de leurs politiques nationales post Covid-19". Les travaux de la réunion au Sommet du groupe de contact du MNA sur la reprise et la relance mondiale post Covid-19 se sont ouverts jeudi à Bakou (Azerbaïdjan), avec la participation du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



L'Algérie appelle les Etats du MNA à redoubler d'efforts en vue de consacrer ses principes fondateurs

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a réitéré, jeudi à Bakou (Azerbaïdjan) en marge de sa participation en sa qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la réunion au Sommet du groupe de contact du Mouvement des non alignés (MNA), l'appel de l'Algérie aux Etats membres du MNA à "redoubler d'efforts en vue de consacrer les principes fondateurs du

mouvement". Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion au Sommet du groupe de contact du MNA sur la relance post Covid-19, M. Benabderrahmane a réitéré "l'appel de l'Algérie aux Etats membres du MNA pour redoubler d'efforts en vue de consacrer les principes fondateurs du mouvement" et baliser la voie aux pays émergents dans le monde". Le MNA doit consacrer le droit de ses pays membres à avoir une organi-

sation portant des slogans et des principes qui défendent leur droits à la lumière du nouveau système mondial et frayer la voie aux Etats qui s'attèlent à amorcer un nouveau système économique, financier et politique", a-t-il souligné.

Le Premier ministre a en outre mis en exergue la présentation lors des travaux de cette réunion, de l'expérience réussie de l'Algérie dans la lutte contre le Covid-

19, et l'aide apportée aux pays amis et frères pour se remettre de la pandémie qui a impacté le monde entier.

"Les séquelles de la pandémie sont encore présentes, notamment dans ce contexte marqué par des changements géopolitiques, qui impactent les chaînes de valeurs et d'approvisionnements, avec des répercussions sur les économies des pays, notamment ceux en voie de développement".

MENACE ET TENTATIVE D'ESCROQUERIE À L'ENCONTRE DE L'AMBASSADE DES EMIRATS ARABES UNIS À ALGER

Un individu condamné à 3 ans de prison ferme

Un individu, qui a menacé l'ambassade des Emirats arabes unis en Algérie de protester devant son siège et de s'immoler par le feu, a été arrêté et condamné à une peine de 3 ans de prison ferme pour menace et tentative d'escroquerie, indique jeudi la Cour de Khenchela dans un communiqué. "En vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Khenchela informe l'opinion publique qu'un individu dénommé (A.M) âgé de 35 ans a été arrêté le 25 février

2023 par les éléments du service régional de police judiciaire de Constantine, suite à un signalement de l'ambassade des Emirats arabes unis en Algérie, qui explique que le concerné leur avait adressé une lettre écrite demandant 35 millions de DA, prétendant avoir été victime d'un bombardement qui lui a causé des préjudices pendant son séjour sur le territoire libyen en 2011", lit-on dans le communiqué. L'individu a également "menacé via un appel téléphonique de protester devant le siège de l'ambassade et de s'immoler par le

feu en présence des médias, si sa demande ne venait pas à être satisfaite", précise le communiqué.

Le mis en cause a été présenté, mercredi, devant le Parquet de la République près le tribunal de Khenchela, et "a été poursuivi en vertu des procédures de comparution immédiate pour menace faite avec ordre verbal et tentative d'escroquerie conformément aux articles 286 et 372 du Code pénal".

L'individu a été condamné à 3 ans de prison ferme et une amende de 50.000 DA.

PÉTROLE

Le cours recule, freiné par la résilience de l'inflation

Les prix du pétrole baissent légèrement vendredi, freinés par l'inflation toujours résiliente en Europe et les attentes de hausse des taux directeurs en zone euro et aux Etats-Unis, malgré une reprise de l'économie chinoise. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, perdait 0,48%, à 84,34 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, pour livraison en avril, reculait de 0,47%, à 77,79 dollars. Les cours des deux références mondiales de l'or noir ne suivaient cependant pas une tendance claire, pris dans les vents contraires d'une reprise de l'économie chinoise et d'une résistance de l'inflation qui pourrait conduire à

une remontée des taux directeurs des principales grandes banques centrales. Le taux d'inflation annuel de la zone euro a reculé en février pour le quatrième mois de suite, à 8,5% sur un an, après 8,6% en janvier, selon Eurostat jeudi, mais moins que prévu en raison des tarifs élevés de l'alimentation. Des chiffres qui renforcent donc les anticipations de remontée des taux d'intérêts en zone euro, souligne un analyste. La présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde a d'ailleurs suggéré jeudi que les hausses de taux d'intérêt vont se poursuivre au-delà de mars pour juguler l'inflation. Car si des indicateurs économiques plus résilients

semblent être au premier abord une bonne nouvelle pour la demande de pétrole, les investisseurs y voient au contraire une plus grande marge de manœuvre pour la Fed pour procéder à de nouvelles hausses des taux, qui peseraient sur la croissance. En d'autres termes, les attentes d'une nouvelle salve de remontée des taux exacerbent les craintes de récession mondiale, qui étoufferaient alors la demande. Ces facteurs de repli des cours du brut sont toutefois tempérés par de premiers signes d'une reprise post-covid de l'économie chinoise, rappelle la même source, qui s'attend à ce que le pays importe "une quantité record de brut cette année".

ACCORD À L'ONU POUR PROTÉGER LA HAUTE MER

Un "moment historique" (commissaire européen à l'Environnement)

L'accord trouvé à l'ONU sur le premier traité international de protection de la haute mer est "un moment historique pour nos océans", a salué dimanche le commissaire européen à l'Environnement, Virginijus Sinkevičius, se disant "très fier" de ce résultat. "Nous franchissons une étape cruciale pour préserver la vie marine et la biodiversité qui sont essentielles pour nous et pour les générations à venir", a indiqué le responsable européen dans une déclaration. "Ce jour marque l'aboutissement de plus d'une décennie de travaux préparatoires et de négociations internationales dans lesquelles l'UE

a joué un rôle clé", a-t-il souligné. "C'est aussi (...) un atout majeur pour mettre en œuvre l'objectif que nous nous sommes fixé lors de la COP15, à savoir protéger 30% des océans", a ajouté le commissaire européen, chargé des Océans et de la Pêche. Les Etats membres de l'ONU se sont mis d'accord samedi sur un texte destiné à contrecarrer les menaces qui pèsent sur des écosystèmes vitaux pour l'humanité. Son contenu exact n'a pas été publié dans l'immédiat mais des défenseurs de la nature l'ont salué comme étant un tournant décisif pour la protection de la biodiversité.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU NIGERIA

Le président de la République félicite le nouveau président

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé jeudi un message de félicitations à M. Asiwaju Bola Ahmed Tinubu, suite à son investiture comme président de la République fédérale du Nigeria. "Excellence et cher frère, il m'est agréable, suite à votre élection à la tête de l'Etat frère du Nigeria, de vous adresser au nom de l'Algérie, peuple et Gouvernement, et en mon nom personnel, mes plus chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs de succès dans l'exercice de vos nobles fonctions", lit-on dans le message du président de la République.

"La confiance que votre peuple frère a placée en votre personne, constitue un plébiscite populaire et une reconnaissance de votre compétence, de vos qualifications, de votre expérience politique avérées et de vos qualités d'homme d'Etat chevronné, ainsi que de votre engagement à servir votre pays", ajoute le Président Tebboune.

Et le président de la République de poursuivre: "Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous exprimer notre pleine disponibilité à œuvrer avec vous pour la consolidation des relations historiques de solidarité unissant nos deux pays, et au renforcement des relations de coopération bilatérale dans divers domaines, outre notre attachement à concrétiser les projets structurants et à promouvoir le partenariat stratégique entre nos deux pays frères".

"Je tiens, également, à saisir cette occasion pour exprimer l'intérêt que j'accorde à la promotion et à l'approfondissement de la tradition de concertation politique sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi qu'à la coordination au sein de l'Union africaine, afin de réaliser les objectifs de paix, de sécurité, de stabilité, de développement durable, d'intégration économique sur l'ensemble de notre continent et de défense de ses intérêts dans les différents fora internationaux", affirme le président de la République.

"En vous réitérant mes sincères félicitations, je vous prie d'agréer, Excellence et cher frère, l'expression de mes plus hauts sentiments d'affection et de respect", a-t-il poursuivi.